

Double national et Suisse

746 000 Suisses vivent à l'étranger et 73 % d'entre eux sont doubles nationaux. Est-on moins Suisses lorsque l'on est double national? Le fait de posséder deux passeports amoindrit-il le sentiment d'appartenance à son pays d'origine?

> Qu'en pensez-vous? > Exprimez votre opinion sur :



- > Participez aux discussions de SwissCommunity.org
- > Inscrivez-vous gratuitement et connectez-vous avec le monde entier

SwissCommunity.org est un réseau de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)





Sommaire Editorial 3

Ce qui nous attend

- 4 Courrier des lecteurs
- 5 Lu pour vous «Die Kur» d'Arno Camenisch
- 8 En profondeur La Suisse sous l'assaut des prédateurs
- 12 Tribune La prévisibilité suisse vue par Georg Kohler
- 13 Politique Résultats et analyse des élections
- 17 Politique
 Jacques de Watteville:
 négociateur en chef pour la Suisse
- 18 Politique
 Initiative «Sortons de l'impasse»
- 19 Série littéraire Ella Maillart: une vie sous le signe du voyage
- 20 Sport

 De nouveaux sports

 se développent à foison en montagne
- 24 La loi sur les Suisses de l'étranger Nouveautés et changements après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi
- 28 Nouvelles du Palais fédéral
- 30 Trouvailles et échos



Couverture: Le loup (canis lupus) a migré d'Italie en Suisse en 1995. Depuis, il suscite des tensions. Photo: Keystone



Il y a parfois de mauvaises surprises. Avec un peu plus d'attention, on aurait peut-être appréhendé les signes avant-coureurs et pu éviter le pire. Pour vous, chères lectrices et chers lecteurs, c'est bien ce qui pourrait se cacher derrière une phrase de la page 29 du présent numéro: «Vous souhaitez passer à la version électronique et ainsi continuer à recevoir six éditions?» On parle de la «Revue Suisse».

Et voici la mauvaise surprise: le DFAE et les directrices de l'OSE prévoient de ne remettre à l'avenir que quatre des six éditions annuelles aux abonnés qui reçoivent la version papier. Seulement celles et ceux ayant opté pour la version électronique en recevront encore tous les numéros, ce qui signifie qu'à l'avenir, les abonnés à la version papier n'auront plus accès qu'à une partie des informations. Nous aimerions savoir ce que vous, chères lectrices et chers lecteurs, en pensez. Vous pouvez également le faire savoir directement aux responsables, aux adresses suivantes: juerg.burri@eda.admin.ch, mastantuoni@aso.ch ou rustichelli@aso.ch.

Les élections du 18 octobre n'ont pas véritablement réservé de grandes surprises: comme prévu, l'aile bourgeoise a fortement progressé au Conseil national. Au cours de la dernière législature, nous avons vu comment l'Union démocratique du centre (UDC) – désormais de loin le parti le plus fort – a exploité initiatives et référendums pour imposer sa politique, érigeant la volonté populaire au rang de norme absolue, avec pour levier l'Etat de droit. Ce dernier est pourtant indissociable de la démocratie, ce qui implique qu'aucun pouvoir public – ni le Parlement, ni le gouvernement, ni le peuple – ne peut à lui seul avoir le dernier mot. Qui gouverne doit aussi s'en tenir aux lois, car l'adaptation arbitraire de ces normes en fonction des situations mène à la dictature. Vous trouverez nos comptes rendus des élections aux pages 12 à 15.

Et en guise de conclusion, une information personnelle. Vous avez sous les yeux ma dernière édition de la «Revue Suisse» en tant que rédactrice en chef. Je prendrai ma retraite en février 2016 et transmettrai début novembre la direction de la rédaction à mon successeur, Marko Lehtinen. Les cinq années que j'ai passées à ce poste ont été très enrichissantes. Nous sommes parvenus, avec l'équipe rédactionnelle, à adapter la «Revue Suisse» aux exigences modernes de la communication. Et nombreuses ont été vos réactions, chères lectrices et chers lecteurs: suggestions, compliments, mais aussi parfois une certaine désapprobation. Je vous en remercie, car sans de telles réactions une rédaction travaille dans le vide.

BARBARA ENGEL, RÉDACTRICE EN CHEF

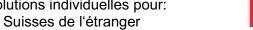
Assurance maladie et accident internationale

- Selon modèle suisse
- Assurance privée à vie
- Libre choix du médecin et de l'hôpital dans le monde entier

En plus:

- Assurance perte de gain internationale
- Caisse de pension internationale

Solutions individuelles pour:



Expatriés de toute nationalité

Délégués / Local hire



ASN, Advisory Services Network AG Bederstrasse 51

CH-8027 Zürich info@asn.ch



Assurance-Maladie Internationale

Couverture internationale avec libre choix des spécialistes et des hôpitaux.



Tel +41 44 266 61 11 info@sip.ch

Compétence. Expérience. Service indépendant.

www.sip.ch

MIET-PW, MIET-Camper, MIET-4x4

Ilgauto ag, 8500 Frauenfeld 200 Autos, 40 Modelle, ab Fr. 500.-/MT inkl. 2000Km









Tel. 0041 52 7203060 / www.ilgauto.ch

Erbe gesucht

In einer Erbschaft wird als Erbe gesucht: Hermann Reichmuth, geb. am 18. August 1931, von Unteriberg, Kanton Schwyz.

Bitte Kontakt aufnehmen mit Jakob Wolfensberger, Lerchenbergstr. 12, 8703 Erlenbach, Schweiz.

J'ai honte

J'habite en Allemagne depuis 26 ans et je suis toujours accueillie avec joie en tant que Suissesse. Aujourd'hui, le 21 septembre 2015, j'ai vraiment honte d'être Suissesse. Un village d'Argovie a préféré payer 20 000 francs plutôt que d'accueillir huit (!) réfugiés! Pauvre Suisse aisée. R.G., ERKRATH, ALLEMAGNE

Ca fait érudit, peut-être?

En général, je n'écris pas de commentaires ou de critiques dans des journaux. Mais cette fois-ci, la coupe est pleine: «POINTIER-TER, SALOPP, DIFFAMIERT, KONKORDANZ, KONKORDANZ-DEMOKRATIE, KONSENSES, etc.», ça fait érudit, peut-être? Ma mère se retournerait dans sa tombe si elle venait à entendre ces impropriétés de la langue (suisse) allemande, qui plus est sous la plume de la rédactrice en chef d'un journal suisse lu avec plaisir dans le monde entier. Cordialement,

RENÉ GRAF, MAPLE BAY BC, CANADA

Mal représentés

Les Suisses de l'étranger, dont je fais partie, sont généralement mal protégés et représentés. Les responsables politiques et l'administration tiennent des discours qui sonnent creux. On sent à quel point on rechigne à considérer les Suisses de l'étranger comme des citoyens suisses à part entière (y compris dans beaucoup de consulats et d'ambassades). Mais nous ne sommes pas tous des milliardaires domiciliés aux États-Unis. Il y a longtemps que plus aucun parti n'accorde aux Suisses de l'étranger l'attention qu'ils méritent et qu'on ne leur témoigne aucun égard. En plus, la Commission des Suisses de l'étranger est un ramassis d'imbéciles et de bons à rien; sans objectif, sans mandat concret, sans aucune efficacité.

WAVE DANCER, ARGONAUT51@HOTMAIL.COM

Nous sommes des Suisses étrangers

La brève chronique du professeur Kohler, «Combat par procuration et interprétation du présent», porte un regard intelligent et dénué de jugement sur le dilemme actuel des Suisses vivant dans le pays. Toutefois, elle ne concerne guère les Suisses de l'étranger – dont je fais partie – qui constituent ce que l'on appelle la Cinquième Suisse. Nous n'avons vraiment aucune



Commandez gratuitement nos guides des successions en contactant directement votre partenaire: Vincent Maunoury, T +41 58 611 07 86, vincent.maunoury@tdh.ch Calculez votre part d'héritage disponible sur www.tdh.ch/fr/donate/legacy



Siège | Hauptsitz | Sede | Headquarters Av. Montchoisi 15, CH-1006 Lausanne T+41 58 611 06 66, F+41 58 611 06 77 E-Mail: info@tdh.ch, CCP/PCK: 10-11504-8



Lu pour vous

identité. Nous sommes des Suisses étrangers et avons été traités comme tels, notamment les Américano-Suisses ou Suisso-Américains. Si nous devions un jour devenir le 27e canton, nous serions nous aussi divisés au moins en cinq parties: les Suisses de l'UE, les Suisses américains (qui sont actuellement les moins bien traités par nos banques – avec toute la gratitude des Américains, cela va de soi!), les Suisses du Commonwealth, les Suisses d'Amérique latine et, plus brièvement, les Suisses du reste du monde. En termes de «Suisse», nous autres, les anciens, sommes plutôt des patriotes nostalgiques en quête d'un compte bancaire pour pouvoir s'offrir un café.

ROBERT ENGGIST, HAMILTON, NEY JERSEY, ÉTATS-UNIS

Mettre notre grain de sel

Je tiens à dire que je trouve tout simplement gonflé qu'autant de Suisses de l'étranger aient des exigences envers notre représentation politique et notre propre circonscription électorale. C'est nous qui avons décidé de partir!!! Je trouve que la Suisse se montre magnanime et ouverte en nous permettant de continuer à voter, autrement dit à mettre notre grain de sel, alors que nous ne vivons plus en Suisse et que les résultats des élections n'auront presque aucune incidence sur notre quotidien (à moins qu'il soit directement question de l'étranger). Je suis très clairement opposée à une circonscription électorale des Suisses de l'étranger. Et je ne voterai jamais pour un Suisse de l'étranger. Si un Suisse veut participer à la politique de son pays, il n'a qu'à retourner s'y installer. À mes yeux, c'est un privilège de pouvoir voter en tant que Suisse de l'étranger, un privilège que très peu de pays accordent à leurs citoyens vivant à l'étranger.

SUSANNE BOSS, S-BOSS@ONLINE.NO

À droite toute, s'il vous plaît!

Il est grand temps que les Suisses se souviennent de leurs 724 ans d'indépendance. Le Parlement ferait bien, au lieu de se tourner vers l'UE avec des formules floues (à l'exception de l'UDC dont la conduite est rectiligne), de consacrer son temps compté à de meilleures actions, notamment à la Suisse et aux Suisses. Comme l'UDC est seule à le faire! C'est pourquoi je demande aux parlementaires et conseillers fédéraux des autres partis de Suisse d'amorcer un clair virage à droite vers l'UDC. Le peuple suisse les en remerciera. L'Europe est, quoi qu'il en soit, une union corrompue qui gaspille les deniers publics au lieu d'en prendre soin. Il suffit de voir la Grèce et aussi l'Espagne socialo-communiste de «Podemos» malheureusement de plus en plus corrompue. L'Andalousie en est le plus bel exemple.

DANIEL OPPLIGER, DANIELEUFEMIA@GMAIL.COM

Le pessimiste et l'utopiste



ARNO CAMENISCH: «Die Kur»; éditions Engeler, Soleure, 2015; 96 pages; CHF 25.-; env. EUR 19.-. «Cette nuit, les morts dansent avec nous.» «Lorsque tu te sens étranger chez toi, il te tarde de pouvoir repartir.» Voici ce qu'est capable de dire le mari de ce couple de jeunes retraités de condition modeste qui se rend en Engadine avec sa femme car ils ont gagné le premier prix à la tombola du village: un séjour de quelques jours dans un hôtel cinq étoiles. Le lecteur accompagne ce couple disparate au fil des 47 scènes qui se déroulent dans et autour de l'hôtel. Il porte constamment un sac plastique d'où il sort aussi bien une lampe de poche que du chocolat et il a toujours envie de manger. Elle, en revanche, veut croquer la vie à

pleines dents. Ce râleur notoire échafaude des fantasmes sur la mort et le décès d'amis. Elle, qui porte fièrement une robe scintillante, n'a pas fini de découvrir le monde. Son séjour dans cet hôtel de luxe sera-t-il une cure de bien-être ou un cauchemar empreint d'idées noires?

Les différentes scènes se lisent telles les didascalies d'une étrange pièce de théâtre où les deux protagonistes entretiennent un dialogue de sourds. Lui, le pessimiste, elle, l'utopiste. Ils sont des plus mal assortis mais se traitent avec respect et amour. Du haut de leur presque 30 ans de vie commune, ils restent totalement étrangers l'un à l'autre. Le lecteur s'attache à ces personnages sans prénoms décrits de manière caricaturale. Les situations oscillent entre le tragique et le comique, ce qui rend la lecture légère. Le regard de l'auteur est certes focalisé sur les dialogues mais, telle une caméra, il se déploie aussi régulièrement sur l'environnement. Les conversations – qui ne sont pas de vrais échanges – du couple de retraités sont truffées d'expressions dialectales suisses. Il sera intéressant de voir comment elles pourront être traduites.

Arno Camenisch ose s'attaquer à de grands thèmes comme la mort mais ne va pas toujours jusqu'au bout. On aurait apprécié qu'il approfondisse plus mais le livre n'en est pas moins haletant. Né en 1978 dans les Grisons, l'auteur écrit en allemand et en romanche. Il a enseigné à l'École suisse à Madrid puis étudié à l'Institut littéraire suisse à Bienne, où il vit aujourd'hui. Les médias le présentent volontiers comme la jeune star de la littérature suisse. Il a reçu plusieurs prix pour ses œuvres. «Sez Ner» ou «Derrière la gare» ont été traduits en français, italien, anglais, néerlandais, espagnol, hongrois, etc. Si vous avez la chance d'assister à une lecture de l'auteur, vous profiterez également de ses talents d'acteur.

L'image du travail

Le travail n'a plus le même sens aujourd'hui qu'il y a 150 ans. D'une part, les activités se sont transformées et, d'autre part, la signification sociale du travail et le rapport entre les patrons et les travailleurs ont évolué. Des photographies sur le travail, prises entre 1860 et 2015, sont actuellement exposées au Musée national suisse à Zurich. Elles témoignent de manière saisissante des évolutions du monde du travail et de la relation des individus à leur travail.



Le personnel de la boucherie Levy à Bâle, entre 1890 et 1910



La première cordonnière de Suisse, à Lachen, en 1944



Tuilerie mécanique à Allschwil, 1898

L'exposition au Musée national à Zurich dure jusqu'au 31 janvier 2016. Les éditions Limmat Verlag ont publié le livre de l'exposition intitulé «Arbeit – le travail»; 224 pages avec plusieurs articles et 218 photos; CHF 48.–, EUR 52.–. www.limmatverlag.ch, www.nationalmuseum.ch



Soudeur, 1940, Frauenfeld



Couturières, 1940



Agent de la circulation à Zurich, 1960



Le directeur du Musée national de Zurich avec sa secrétaire, 1975



Construction de missiles à Emmen, 1992

Le retour des quatre grands prédateurs

La Suisse devient plus sauvage: des prédateurs indigènes autrefois disparus réapparaissent. Si cette nouvelle enthousiasme les citadins éloignés de la nature, elle épouvante les éleveurs ovins et les agriculteurs de montagne. Le loup en particulier divise la société, qui oscille entre représentation idéalisée et peurs archaïques.



Le dernier ours abattu est présenté fièrement en 1904

L'ours M13 originaire d'Italie, photographié en avril 2012 en Engadine, a été abattu en février

2013

MARC LETTAU

Faisons un bond dans le passé. Le 4 septembre 1904, les deux chasseurs grisons Padruot Fried et Jon Sarott Bischoff observent quelques chamois sur les flancs du Piz Pisoc lorsqu'à deux pas surgit brusquement un ours. Le plus expérimenté des deux chasseurs, Bischoff, tire. Mais rien ne sort du fusil si ce n'est un clic métallique. C'est maintenant à Fried de jouer: il appuie sur la détente et l'animal de près de 120 kg

s'effondre. Fried devient un héros: il vient d'abattre le dernier ours de Suisse. L'animal est mis en pièces, plongé dans une saumure puis présenté aux hôtes du sanatorium de Tarasp.

Éradication encouragée par l'État

Ces images d'autrefois appartiennent à la mémoire collective. Car l'éradication visait non seulement les ours mais aussi le lynx, dont le dernier individu a été repéré sur le col du Simplon la même année. Une autre espèce a été éradiquée à l'aide de primes d'abattage versées par l'État: la loutre, agile prédateur que l'on pouvait autrefois apercevoir dans tous les cours d'eau de Suisse. Quant au loup indigène, cela fait longtemps qu'il a disparu de nos montagnes. Même Fried, le chasseur de chamois, n'en a jamais vu.

Mais en 2015, des clics retentissent à nouveau dans la forêt. Cette fois, ils

ne proviennent pas d'un fusil mais d'un appareil photo. Christoph Angst, biologiste spécialiste de la faune sauvage, effectue alors un reportage photo sur les castors - autrefois disparus – et les observe s'ébattre avec plaisir dans l'Aar. Mais c'est toute une famille de loutres qui apparaît devant l'objectif. Les spécialistes accueillent la nouvelle avec enthousiasme, car cette découverte marque un tournant: un bon siècle après la disparition du dernier ours sur le Piz Pisoc, les quatre espèces prédatrices indigènes – ours, lynx, loup et loutre – ont fait leur retour.

Premières meutes de loups

La première espèce à réapparaître est le lynx. Il ne revient pas seul, mais est réintroduit en 1971 et s'établit dans les forêts du Jura et dans les Alpes centrales et de l'ouest. En 1995, le loup, venu d'Italie, réapparaît en Suisse. Et aujourd'hui, ses descendants ont constitué des meutes que l'on retrouve dans les Grisons, dans la région du Calanda et au Tessin. Depuis 2005, des ours isolés en provenance du Trentin arrivent régulièrement en Suisse après avoir franchi les montagnes grisonnes. Quant à la loutre, dont la fourrure réchauffait nos oreilles jusqu'à la fin du 20e siècle, elle est la dernière de ces quatre prédateurs à avoir fait son retour en Suisse. «La véritable surprise», explique Christof Angst, «est que la qualité de nos cours d'eau est devenue telle que la loutre peut à nouveau s'y reproduire.»

La réapparition de la loutre démontre que la qualité des eaux s'est considérablement améliorée. La présence du loup témoigne également de



la belle santé de nos forêts après leur destruction au XIXe siècle par l'industrie du charbon. Mais son retour divise l'opinion: si les biologistes spécialistes de la faune sauvage et les citadins amoureux de la nature se réjouissent, les exploitants agricoles en montagne et les éleveurs ovins crient au scandale. Parmi les plus heureux, le World Wildlife Fund (WWF) qui observe le retour du loup depuis des années: «Les loups sont une chance pour la Suisse», explique Martina Lippuner du WWF. Leur augmentation modifie de manière favorable l'équilibre de la faune locale. Dans les régions où le loup s'est établi, les forêts notamment sont en meilleure santé. Ces forêts, qui protègent également les vallées des avalanches, souffrent en de nombreux endroits de la forte population de cerfs. Les cervidés dévorent les pousses des jeunes arbres et portent atteinte à la vitalité des forêts. «Avec la présence des loups, les cerfs sont à nouveau plus craintifs et ont un comportement plus adapté, qui se répercute de manière positive sur les jeunes forêts», explique Lippuner. À l'instar du loup, le lynx a joué le même rôle il y a 20 ans dans l'Oberland bernois.

Le fusil pour lutter contre le loup

Le lynx, ce discret chasseur aux pattes velues, va bien. Sa population, qui compte déjà près de 200 individus adultes, est régulièrement contrôlée et corrigée par les autorités compétentes. Des lynx sont capturés puis relâchés ailleurs, comme en Allemagne ou en Slovénie, sans que la presse s'empare de la question. Mais le loup est depuis des années au cœur d'une polémique au sujet du nombre de ces prédateurs que la petite Suisse peut accueillir. En Valais en particulier, région d'alpages où les troupeaux de moutons passent l'été sans berger ni surveillance, la question est particulièrement sensible. Le fait que la Confédération



Un loup photographié en mai 2013 à Obergoms en Valais



Le Petit Chaperon rouge et le loup

«Oh mère-grand, comme tu as une horrible et grande bouche!» – «C'est pour mieux te manger!» À peine le loup eut-il prononcé ces mots, qu'il bondit hors du lit et avala le pauvre Petit Chaperon rouge.

Lorsque le loup eut apaisé sa faim, il se recoucha, s'endormit et commença à ronfler bruyamment.

injecte chaque année trois millions de francs dans la protection des troupeaux quand les dégâts générés par les loups – près de 300 bêtes dévorées chaque année – se montent en moyenne à quelque 150 000 francs seulement, n'y change rien.

Assouplir la réglementation concernant la protection des espèces menacées?

Les opposants au loup veulent obliger la Suisse à se retirer de la «Convention de Berne», un accord de protection des espèces soutenu par 42 pays européens. Le loup perdrait ainsi son statut d'espèce protégée et pourrait à nouveau être chassé. L'association «Lebensraum Schweiz ohne Grossraubtiere» (La Suisse, espace de vie sans grands prédateurs) soutient vigoureusement cette requête. Le loup «n'y aurait tout simplement plus sa place», explique le président de l'association Georges Schnydrig. Il s'oppose également aux chiens de berger dont le travail consiste à protéger les troupeaux contre les loups. Ces troupeaux accompagnés de chiens de berger ne correspondraient plus à «l'identité traditionnelle» et entraîneraient de nouveaux problèmes dans les régions touristiques. Il n'est plus pos-

sible que des «chiens de garde aux babines retroussées» se mettent en travers du chemin qu'empruntent les touristes. De la même façon, il n'est pas possible de dissuader les craintifs d'avoir peur: «Nos enfants grandissent avec l'ordinateur et ne peuvent pas subitement savoir comment se comporter avec des animaux sauvages.» Le retour du loup serait donc tout simplement «impossible». Dans les régions montagneuses, la présence du loup témoigne d'un recul de la civilisation alors que les citadins amoureux de la nature v voient le symbole de la lutte contre une civilisation trop prégnante.

Le retour du loup est l'affaire de tous

L'inspecteur fédéral de la chasse Reinhard Schnidrig (voir entretien) conseille de ne pas élever un mur entre villes et campagnes: «Le retour du loup aura des conséquences pour nous tous.» Et elles sont actuellement particulièrement visibles pour les éleveurs ovins. Le loup ne va pas se fixer dans la montagne: «Il va également évoluer sur le Plateau», explique Schnidrig. La Suisse urbaine essentiellement, qui se rend dans les Alpes pour ses loisirs, sera confrontée directement aux changements:

«Une personne venant de la ville, sans contact réel avec la nature, se retrouvera soudain confrontée lors d'une randonnée ou à vélo à un véritable animal, un chien de berger le plus vraisemblablement, qui montre les dents pour protéger son troupeau.» Il y a deux ans, l'inspecteur fédéral de la chasse a déclaré que sa tâche la plus difficile serait de donner un fondement objectif au débat sur le loup, dans son canton d'origine, le Valais. Aujourd'hui, il rencontre un deuxième problème: «Celui des citadins qui ne sont pas prêts à assumer les conséquences du retour du loup.»

À l'heure actuelle, on dénombre près de 30 loups dans les Alpes suisses. Combien peuvent-ils être en tout? Schnidrig pense que, si l'on omet les revendications des hommes, notre espace naturel peut accueillir environ 300 loups soit près de 50 à 60 meutes. «C'est tout à fait envisageable d'un



point de vue écologique.» Mais pour assurer la survie durable des loups dans les Alpes, les chiffres diffèrent: «Quelque 125 meutes entre Nice et Vienne, dont 15 à 20 en Suisse, seraient nécessaires.» Et d'un point de vue sociétal? Autrement dit, quel chiffre serait concevable pour les hommes? La

Une loutre sur un tronc d'arbre sur la Sihl dans le canton de Zurich

réponse se situe «quelque part entre les deux valeurs indiquées».

D'innombrables espèces menacées

Une autre question se pose: la réapparition des lynx, des loups, des ours et des loutres est-elle la preuve

«Les grands prédateurs nous ramènent à nos origines»

«Revue Suisse»: Des animaux jadis disparus font leur retour en Suisse. Ces nouvelles doivent vous réjouir, non?

Reinhard Schnidrig: Oui. Mais les bonnes nouvelles ont commencé avec l'introduction des premières lois suisses sur la forêt et la chasse en 1876, en réaction à la crise très grave qui frappait la biodiversité du pays. Nos forêts étaient surexploitées. Nos espèces étaient victimes de surchasse. Les cerfs, bouquetins, sangliers et autres chevreuils avaient tout simplement disparu.

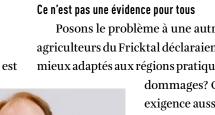
Pour vous, ces réapparitions ne sont pas surprenantes?

Si l'on envisage la question sur le long terme, cette évolution est

totalement logique. Mais sur le court terme, elle est surprenante. Quand, il y a 25 ans, la Suisse a déclaré le loup espèce protégée, personne ne pensait qu'il serait là quelques années plus tard. Et que nous serions confrontés à la question de la gestion des dommages causés par le loup.

Les sceptiques disent que la Suisse est un petit pays et qu'elle ne peut accueillir de grands prédateurs sur son territoire. Que le territoire plus vaste des Carpates est plus approprié.

On imagine volontiers le loup évoluant de préférence dans l'immensité de la Sibérie ou les forêts



Le biologiste spécialiste de la faune sauvage Reinhard Schnidrig, chef de la Section faune sauvage et biodiversité en forêt à l'Office fédéral de l'environnement, nous parle de l'habitat des prédateurs et de leur cohabitation avec l'homme

des Carpates. Mais cette représentation est erronée. Les grands prédateurs jouent également un rôle important dans la structure de la faune locale. Mais surtout, nous partageons un même pays et un même espace de vie, et nous entendons être solidaires de la défense des espèces qui ont le droit de vivre dans leur habitat d'origine. Cela vaut également pour le loup: dans la mesure où la Suisse lui fournit un espace de vie, il a le droit d'y vivre.

Posons le problème à une autre échelle: que se passerait-il si les agriculteurs du Fricktal déclaraient subitement que les sangliers sont mieux adaptés aux régions pratiquant des cultures moins sujettes aux

> dommages? Comment mettre en pratique une exigence aussi insensée, que ce soit à l'égard des sangliers mais aussi des autres agriculteurs? Cet exemple montre qu'il est nécessaire d'adopter une position solidaire en matière de protection et de gestion de la faune sauvage migratoire et susceptible d'occasionner des dommages.

Vous ne comprenez donc pas ceux qui exigent un «espace alpin sans grands prédateurs»?

Une telle exigence est illusoire. Cette option n'est plus à l'ordre du jour: si la Suisse décidait de



que la faune suisse est préservée? Non, selon Martina Lippuner, du WWF. La liste rouge des animaux et plantes menacés en Suisse «ne cesse de s'allonger». La taille de la population de nombreuses espèces animales est «en nette diminution». Le nombre d'individus d'une espèce, mais aussi la diversité des habitats naturels sont un indicateur de la biodiversité. Et là encore, les signaux ne sont pas rassurants.

Bien au contraire, selon Reinhard Schnidrig: les hommes suppriment des habitats naturels de tous types, les transforment massivement, ce qui enLa Suisse compte quelque 200 lynx, ils sont très craintifs et se montrent rarement traîne le mitage du territoire et une atteinte des cours d'eau. «Dans ce combat, les animaux sont les grands perdants.» Il est d'ailleurs frappant de constater combien la modification du cours des rivières et le recours intensif à la force hydraulique ont modifié la «Suisse bleue». «Elle a été asséchée au cours des 100 dernières années.» Les vastes marais, les zones alluviales et les prairies gorgées d'eau d'autrefois ont presque entièrement disparu.

Les conséquences sont dramatiques. 40% des oiseaux nicheurs suisses sont menacés, et 80% de tous les amphibiens. Mais le loup, lui, continue d'émouvoir.

MARC LETTAU EST RÉDACTEUR À LA «REVUE SUISSE»

supprimer les grands prédateurs de son territoire, elle n'aurait aucun moyen d'y parvenir. Les animaux trouvent toujours un chemin. Ceux qui entretiennent cette illusion ne sont pas honnêtes à l'égard des éleveurs ovins: il faut les aider à changer de mentalité et faire en sorte, dans leur propre intérêt, qu'ils soient prêt à vivre avec les loups.

Toujours est-il que le loup continue d'effrayer

Dans l'histoire de l'humanité, le loup a toujours suscité des sentiments contradictoires, inspirant soit vénération soit peur et haine. L'héritage mythologique nous rappelle également que le loup et les hommes cohabitent très bien, même si le loup est toujours associé à la brutalité et la sauvagerie. Et nous nous comportons certainement différemment – avec plus d'humilité – lorsque nous traversons un territoire que nous savons habité par de grands prédateurs.

La Suisse doit donc devenir plus sauvage pour nous apprendre l'humilité?

Les paysages auvages authentiques sont très différents des espaces verts très maîtrisés et parfois artificiels que l'on peut voir un peu partout en Suisse. De ce point de vue, nous avons besoin d'un retour à la nature sauvage. Les grands prédateurs sont des témoins de la vie sauvage et nous ramènent à nos origines.

Quelles sont ces origines? Des forêts remplies de prédateurs montrant les crocs?

L'histoire de l'humanité a commencé il y a 1,5 million d'années. Les hommes cultivent la terre et vivent en ville depuis 10 000 ans seulement. Soit un laps de temps très court en comparaison avec notre histoire. La majeure partie de cette histoire, nous l'avons vécue avec des animaux sauvages, que nous avons craints, vénérés, chassés et consommés. C'est à cette époque ancienne que s'est composé le grand répertoire des comportements humains, et non à l'ère numérique.

Vous faites référence à une échelle de temps très vaste. Que pouvez-vous imaginer pour les cinquante prochaines années?

Les espaces naturels du loup et du cerf vont s'étendre parce que dans le même temps, l'homme va abandonner certains espaces. Le loup et le lynx coloniseront à peu près l'ensemble du territoire. Quant à l'ours, je ne peux pas me prononcer. Son aventure ne fait que commencer. Mais les vautours, castors et autres loutres seront plus nombreux.

Les animaux autrefois disparus seront donc pratiquement tous de retour?

Dans 100 ans, les animaux qui peuplaient autrefois l'Europe seront quasiment tous réapparus. L'élan lui n'aura pas cette chance. Il a besoin pour sa survie de paysages fluviaux, qui n'existent plus en Suisse. Le bison aura lui aussi du mal à repeupler ces terres, mais le chacal devrait y parvenir.

Comment? Le chacal fait partie de la faune indigène suisse?

Dans le cas du chacal, nous parlons d'extension naturelle du périmètre». Celle-ci s'explique par le changement climatique et la longue absence du loup. Le chacal est présent sur un territoire s'étalant du sud de l'Europe au nord des Alpes. Et il s'étendra bientôt à la Suisse.

La concordance! - Un bilan en point d'interrogation

Georg Kohler, professeur émérite de philosophie politique à l'Université de Zurich, suit et analyse la campagne électorale suisse tout au long de l'année 2015 pour les Suisses de l'étranger.

Commençons par trois constats sur les élections parlementaires d'automne 2015. Depuis que ce scrutin proportionnel existe, soit depuis 1919, aucun parti n'avait remporté autant de voix que l'UDC, qui a engrangé presque 30 % des votes. C'est un fait que l'on peut qualifier d'historique.

Deuxièmement, même après ces élections, la Confédération ne connaît pas pour autant de changements ma-

jeurs. Dans le paysage politique de la Suisse, caractérisé par sa stabilité, il n'y a rien d'exceptionnel à ce que les partis perdent ou gagnent quelque 3 % des suffrages. Cela dit, il n'en va pas de même pour ce qui est du nombre des mandats gagnés. L'UDC remporte 11 sièges de plus, soit une augmentation de 20 %. C'est sans aucun doute un fait inhabituel (dans le cas d'un grand parti), qui s'explique notamment par des circonstances favorables dans la répartition des mandats restants et que l'on appelle les «heureux hasards de la proportionnelle». Ce qui n'a pas changé en revanche, c'est le taux de participation: à peine la moitié des électeurs seulement se sont rendus aux urnes.

Troisièmement, et c'est le plus important, ces élections ne seront pas décisives pour les questions déterminantes du pays, au contraire. En effet, rien n'est décidé et aucun choix n'a été fixé quant à la manière de poursuivre les relations avec l'UE, les juridictions internationales et les institutions supranationales chargées de l'application des droits de l'homme. Pourquoi? Tout simplement parce que le second parti de la majorité «bourgeoise» du Conseil national, le Parti libéral radical (PLR), est aussi proche de son partenaire de droite sur ces points que le sont des cerises et des pommes de terre. Il s'en éloigne donc grandement et de manière plutôt compliquée.

Qu'est-ce que cela signifie pour les quatre prochaines années? Les prédictions à court terme sont faciles. Selon toute probabilité, l'UDC obtiendra un second siège au Conseil fédéral auquel elle aspire profondément et Eveline Widmer-Schlumpf ne fera pas partie du prochain gouvernement suisse, bien qu'elle ait très bien rempli sa mission. Néanmoins, ce n'est pas la position du PLR qui sera décisive à cet égard, mais le fait que le centre, qui s'est sérieusement effrité (surtout le PDC et le PVL), ne



soutient pas unanimement une troisième candidature d'Eveline Widmer-Schlumpf; de sorte que les conditions requises pour une victoire de la Conseillère fédérale grisonne ne sont pas réunies.

Les prédictions à moyen terme sont également relativement aisées. Il suffit de considérer le rapport des voix à la tête de l'exécutif suisse: pour toutes les questions concernant les relations de la

Suisse avec les engagements juridiques et les communautés contractuelles internationales ou transnationales, comme le problème brûlant du maintien de la voie bilatérale, jusqu'alors prévisible, entre la Suisse et l'UE, le rapport de forces au Conseil fédéral ne devrait plus être de 1 à 6, mais de 2 à 5, voire de 3 à 4. Mais, victoire électorale de l'UDC en 2015 ou pas, la majorité continuera de se situer au «centre gauche» pour faire appel une fois de plus à ce schéma de répartition en réalité inadéquat.

Que nous apprend cette analyse? Comme l'engagement du PLR sur ces questions est clair, il n'est pas nécessaire de s'étendre sur lui. Il faudrait au contraire se demander si l'UDC ne se trouve pas dans une impasse, fâcheuse tant pour elle que pour notre pays. Avec sa politique risquée et agressive de renationalisation des pouvoirs souverains et tous les problèmes stratégiques de politique extérieure, elle peut certainement compter sur un tiers des électeurs. C'est un pouvoir de veto qui s'institue progressivement au cours de cette décennie via la votation populaire de la démocratie directe, en s'inscrivant dans un modèle suisse isolationniste que l'UDC prône et défend avec toujours plus de ténacité.

Pourtant, cela ne peut se faire qu'au détriment de la concordance de fond qui, à l'époque de la création de la formule magique en 1959, était la condition qui allait de soi. Pour résumer, disons que la concordance arithmétique qu'invoquera l'UDC avec succès lors de l'élection du Conseil fédéral en décembre n'est finalement rien d'autre que la négation de la concordance qui a caractérisé la Suisse d'aprèsguerre et qui a permis à notre pays de s'épanouir. Mais comme la formule gagnante de l'UDC – le premier parti de Suisse – en est l'exact contraire, nous devons tant bien que mal nous préparer à traverser une période difficile et fortement agitée.



Politique 13

La Suisse vire à droite

Le score de l'Union démocratique du centre (UDC), plus grand parti de Suisse, est en nette hausse. Les petits partis du centre perdent des voix; même la gauche sort affaiblie des élections fédérales.

JÜRG MÜLLER

Après les élections parlementaires du 18 octobre 2015, qui se trouvent être les cinquantièmes, le paysage politique suisse change radicalement. Cet anniversaire électoral est en effet marqué par un résultat historique: depuis l'introduction de la proportionnelle en 1919, jamais aucun parti n'avait compté autant de représentants au Conseil national. La victoire massive de l'UDC est parachevée par la poussée tout aussi importante du nombre de voix des libéraux-radicaux (PLR). Les scores de presque tous les autres partis se sont plus ou moins nettement affaissés. L'issue des élections est particulièrement amère pour les nouveaux partis du centre qui étaient sortis vainqueurs en 2011, notamment le Parti bourgeois-démocratique (PBD) né d'une scission de l'UDC et les Vert'libéraux (pvl).

Les gagnants: l'UDC et le PLR

■ Avec 29,4 %, l'UDC grimpe en nombre de voix. Lors des dernières élections de 2011, elle était tombée à 26,6 % et avait perdu des voix pour la première fois depuis 1987. Au-



jourd'hui, elle gagne 11 sièges supplémentaires au Conseil national et constitue de loin le plus grand groupe avec 65 élus. Deux personnalités jouent un rôle révélateur: avec l'élection du nouveau venu en politique Roger Köppel, éditeur et rédacteur en chef de la «Weltwoche», l'UDC s'empare du Conseil national avec le plus grand nombre de votes person-

Tim Guldimann (à g.) et Roger Köppel créent la surprise: le premier (PS) est élu en tant que Suisse de l'étranger au Conseil national et le deuxième (UDC) obtient le meilleur résultat de tous les temps avec 178 090 voix

nels jamais obtenu en Suisse. Par ailleurs, l'ère Blocher se poursuit avec une représentante féminine: Magdalena Martullo-Blocher, la fille de Christoph Blocher, à la tête d'Ems-Chemie, fait son entrée au Conseil national.

Après une longue chute de plus de 30 ans, le PLR réussit à changer la tendance. Il passe de 15,1 à 16,4 % des voix

Plus de candidats, plus de listes

À en juger par le nombre inédit d'hommes et de femmes ayant eu envie de supporter le fardeau de la campagne électorale, un siège au Conseil national semble vraiment intéressant. Selon la Chancellerie fédérale, dans les 20 cantons appliquant le scrutin proportionnel, 3788 candidats (contre 3458 en 2011) se sont lancés dans la course cette année, soit une hausse de 9,5 %. En outre, les six cantons à scrutin majoritaire ayant chacun un seul siège au Conseil national (Appenzell Rhodes-Extérieures et Rhodes-Intérieures, Obwald, Nidwald, Uri et Glaris) ont enregistré 14 candidatures supplémentaires. Au total, 3802 personnes ont brigué un siège à la Chambre du peuple.

La proportion de candidatures féminines a connu une légère hausse par rapport à 2011, passant de 32,8 à 34,5 %, mais elle stagne à environ un tiers des représentants depuis 2007. Le nombre de listes dans les cantons à scrutin proportionnel a aussi augmenté, de 365 listes en 2011 à 422.

Un Suisse de l'étranger élu pour la première fois

L'intérêt des Suisses de l'étranger à siéger au Conseil national a légèrement baissé par rapport aux dernières élections: ils ont été 56 à se présenter cette année, contre 73 en 2011. Plusieurs partis ont fait campagne avec des listes «internationales». L'UDC en tête, qui a proposé des listes internationales dans dix cantons. Une certaine désillusion peut être à l'origine de cette baisse d'intérêt: si l'importance politique des Suisses de l'étranger a augmenté depuis l'introduction du droit de vote par correspondance en 1992, les chances d'être élu restent faibles car la plupart des candidats sont pratiquement inconnus. Le social-démocrate Tim Guldimann fait exception. Domicilié à Berlin, diplomate de crise de premier plan et ambassadeur ayant occupé des postes importants, il a pris sa retraite en Allemagne en mai 2015. Il a réussi un coup de maître en étant le premier véritable Suisse de l'étranger à être élu au Conseil national.

et détient désormais 33 fauteuils, soit trois mandats de plus.

- Le PS conserve certes sa place de deuxième parti le plus fort. Si son nombre de voix reste très stable (18,7 % en 2011 et 18,8 % en 2015), il perd malgré tout trois représentants. Même le président de son groupe, Andy Tschümperlin (Schwytz), n'a pas été réélu.
- À gauche, le parti écologiste sort laminé. Il faisait déjà partie des perdants en 2011 et dégringole aujourd'hui de 8,4 à 7,1% en ne sauvant que 11 mandats sur 15.
- Le PDC aussi est aspiré par la chute des partis centristes. Ce parti traditionnel recule de 12,3 à 11,6%. Avec seulement un siège en moins, il limite la casse et compte désormais 28 représentants. Il enregistre néanmoins son pire résultat de tous les temps.
- Le bilan du pvl est amer, surtout par rapport à sa spectaculaire victoire de 2011. Il était alors passé de 3 à 12 fauteuils et engrangeait 5,4 % des voix. Redescendu à 4,6 %, il perd presque la moitié de ses sièges en comptabilisant sept élus.
- Le PBD, le parti de la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, s'effondre également alors qu'il était



Les présidents des partis bourgeois dans l'attente des résultats: Toni Brunner, de l'UDC, devant Philipp Müller du PLR

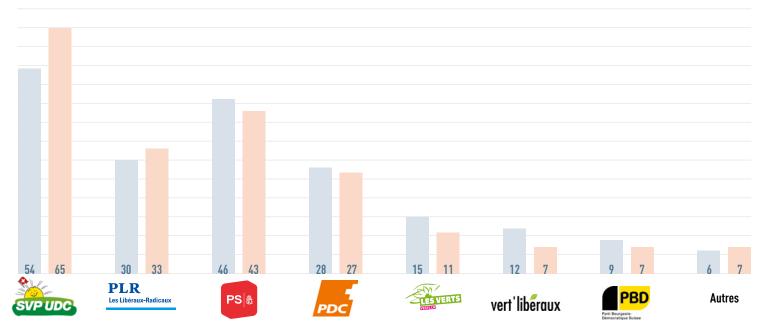
aussi sorti vainqueur en 2011. Il recule de 5,4 à 4,1% et ne dispose plus que de sept sièges contre neuf précédemment.

Redéploiement à droite

L'impressionnante victoire de l'UDC, et du PLR, est renforcée par le fait que la droite, si on inclut les petits partis de la Lega dei Ticinesi (deux sièges) et du Mouvement Citoyens Genevois (un siège), dispose à présent de la majorité absolue au Conseil national avec 101 sièges. Cette majorité n'a rien d'automatique. Elle pourrait faire bloc sur les questions économiques, sociales et fiscales, mais restera insignifiante dans d'autres domaines. En matière de politique européenne par exemple, le PLR diverge grandement de l'UDC car les libéraux-radicaux sont clairement favorables à la voie bilatérale.

Face à ces résultats, il ne faut pas oublier que la Suisse a toujours été un pays traditionnellement bourgeois, avec une claire majorité bourgeoise, voire de droite. Autrefois, le paysage politique était dominé à force égale

La répartition des sièges au Conseil national avant et après les élections du 18 octobre 2015



par les radicaux – un parti alors puissant – et les catholiques conservateurs (l'actuel PDC) associés au parti des paysans, artisans et bourgeois (le PAB, devenu l'UDC). Au cours d'un long processus, ces forces se sont redéployées. Aujourd'hui, la droite forte est représentée par l'UDC populiste, et s'inscrit ainsi dans la tendance européenne.

L'effondrement des partis du centre tient surtout à leur absence de contours. Ils n'ont pas réussi à regrouper leurs forces avec le PDC. Il n'est pas exclu non plus que la résurgence des Vert'libéraux et du PBD soit passagère. Il y a toujours eu en Suisse des partis qui enregistrent un certain temps des victoires surprenantes avant de redisparaître. L'Alliance des Indépendants en est un exemple éloquent.

Les problèmes actuels liés aux réfugiés et le renforcement de la politique migratoire qui en découle ont porté un coup fatal aux concurrents de l'UDC. Tous les autres sujets politiques tels que l'environnement, la sortie du nucléaire ou les questions sociales sont passés au second plan, ce qui a aussi pesé sur le résultat des Verts. Les incertitudes sur l'avenir économique ont de nouveau apporté des voix au PLR. En effet, beaucoup d'électeurs se sont réfugiés vers ce parti qui défend traditionnellement des valeurs économiques.

Stabilité au Conseil des États

Un deuxième tour sera nécessaire dans de nombreux cantons: 19 sièges n'ont pas pu être pourvus lors du premier tour.

La composition politique définitive de l'Assemblée fédérale ne sera connue qu'après le deuxième tour dans 12 cantons pour les élections au Conseil des États. Le 18 octobre en effet, seuls 27 des 46 sièges ont été attribués, à savoir huit aux libéraux-radicaux, sept au PDC, six au PS et cinq à l'UDC. Le Schaffhousois sans parti Thomas Minder, le père de l'initiative contre les rémunérations abusives couronnée de succès, a lui aussi été réélu. Le PDC et les Vert'libéraux ont tous deux perdu un siège.

Habituellement, la situation au Conseil des États est plutôt stable; aucun changement considérable ne devrait intervenir, pas plus qu'un glissement vers la droite comparable à celui qu'a connu le Conseil national.

Il est toutefois possible que le PLR conteste la suprématie traditionnelle du PDC. Mais la vraie question est de savoir si le PS parviendra, lors du prochain tour, à conserver les 11 sièges acquis il y a quatre ans. Et ses chances sont bien réelles: à Zurich, le candidat socialiste Daniel Iositsch a été élu dès le premier tour, à la surprise générale. Cela dit, l'UDC peut également encore nourrir de bons espoirs. À Berne, toutefois, le directeur de campagne nationale de l'UDC, le conseiller national Albert Rösti, n'arrive qu'en troisième position, derrière les deux conseillers aux États en place, Werner Luginbühl (PBD) et Hans Stöckli (PS). L'UDC a manifestement plus de peine à imposer ses candidats dans le système majoritaire uninominal.

Tension maximale pour l'élection du Conseil fédéral le 9 décembre

Le renouvellement intégral du Conseil fédéral s'annonce passionnant. Vainqueur des élections au Parlement, l'UDC revendique un deuxième siège, ce qui pourrait réussir avec des candidats modérés. L'élection serait facilitée si Eveline Widmer-Schlumpf renonçait à un nouveau mandat. Le mauvais résultat du PBD, son parti, met la conseillère fédérale élue en 2007 sous forte pression. Si elle se représente, le PS, les Verts, le PDC, le PBD, le pvl et le PEV pourraient tenter de sauver son siège en argumentant que le centre a aussi droit à un représentant. L'UDC et le PLR plaident en faveur d'une «formule magique arithmétique»: les trois plus grands partis ont droit à deux sièges au Conseil fédéral et la quatrième force politique à un. Autrement dit 2 UDC, 2 PLR, 2 PS et 1 PDC.

La répartition des sièges au Conseil des États avant les élections du 18 octobre 2015





Nonnean:

La «Revue Suisse» en version électronique pour smartphones. La Suisse au cœur de l'information: où et quand vous voulez

Notice détaillée de la nouvelle application gratuite pour smartphones, iPad et tablettes Android sur www.revue.ch/fr/app

- Si vous souhaitez recevoir la «Revue Suisse» uniquement en version électronique, vous pouvez vous adresser au consulat où vous êtes enregistré ou procéder par vous-même aux réglages nécessaires sur www.swissbroad.ch
- Pour toute question sur la distribution de la «Revue Suisse», veuillez vous adresser à la Helpline DFAE: +41 800 24-7-365 ou helpline@eda.admin.ch

Politique 17

Un chef de cordée pour négocier avec l'Europe

Le secrétaire d'État Jacques de Watteville a été désigné en août négociateur en chef avec l'UE. Il lui incombe donc la délicate tâche d'apaiser les tensions entre la Suisse et Bruxelles.

JÜRG MÜLLER

Au Forum St. Peter du Credit Suisse à Zurich, les costumes sombres sont à l'honneur - reflet du charme discret de la corporation des banquiers. Au cœur du quartier des banques, l'Association zurichoise des banques tient son assemblée générale par cette fin d'après-midi de septembre. L'intervenant principal est Jacques de Watteville, secrétaire d'État aux questions financières internationales depuis 2013. Il présente la diplomatie financière helvétique, énumère tous les chantiers réussis et ceux encore en cours. Les banquiers posent des questions critiques, voire très critiques, sur les accords FATCA, sur l'échange automatique d'informations et sur les vols de données bancaires. Jacques de Watteville est dans son élément: à la fois détendu et très concentré, d'une extrême précision, toujours le sourire aux lèvres, il informe, en ajoutant parfois une touche d'humour. Il n'est pas facile d'induire en erreur cet homme qui sait habilement renvoyer la balle au bon moment à son interlocuteur et qui connaît son dossier non seulement dans les grandes lignes, mais aussi dans les moindres détails.

Un négociateur en chef fiable

À l'avenir, ces qualités lui seront encore plus utiles qu'aujourd'hui, tout comme ses capacités d'analyse pointues, sa persévérance en tant que négociateur et son endurance. Âgé de 64 ans, Jacques de Watteville aime la haute montagne (randonnées à skis, alpinisme). Et désormais, il se trouve aussi au sommet de sa carrière professionnelle: ce haut diplomate,



grand, mince et au contact personnel chaleureux a été nommé en août négociateur en chef avec l'UE par le Conseil fédéral. Il reste à la présidence du Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI) mais doit à présent aussi coordonner les négociations dans les sept dossiers en cours avec l'UE. Sa mission dépasse la simple coordination: «Je soutiens les autres négociateurs et, tout en entretenant un contact étroit avec eux, je fais avancer l'intégralité des négociations avec Bruxelles, et assure le respect des priorités et du calendrier», déclare-t-il.

Le Conseil fédéral vise un résultat global. Toutefois, les Bilatérales III ne pourront devenir réalité que si les questions liées à l'Accord sur la libre circulation des personnes sont résolues de manière satisfaisante pour les deux parties (voir l'article sur l'initiative RASA dans ce numéro). Les négociations de ce dossier extrêmement délicat ont-elles vraiment des chances d'aboutir? Face à la «Revue Suisse», Jacques de Watteville se montre confiant: «Il faudra bien trouver une solution. En effet, ni l'UE ni la Suisse ne peuvent se permettre d'échouer. Les dommages seraient

Jacques de
Watteville (à g.),
peu après sa
nomination en tant
que négociateur en
chef, avec le
conseiller fédéral
Didier Burkhalter
sur la place

Fédérale

bien trop importants pour les deux parties.»

Une excellente réputation

Les éloges anticipés sur Jacques de Watteville sont considérables, également de la part de l'UE. Martin Schulz, président du Parlement européen, a déclaré en septembre à la SRF: «Le nouveau négociateur en chef semble avoir suffisamment d'expérience pour construire les ponts que nous devrons emprunter.» Il s'agit là peut-être de courtoisie diplomatique mais, d'après la NZZ, Jacques de Watteville jouit d'une «excellente réputation dans l'administration, la diplomatie et l'économie». Originaire de Lausanne, il a fait des études d'économie et détient un doctorat en droit. Il est marié – sa femme est d'origine syrienne - et a trois enfants. Sa carrière diplomatique est exemplaire: après ses études et une année au service du CICR au Liban, il est entré au corps diplomatique en 1982. Il a été conseiller diplomatique du ministre des Affaires étrangères Pierre Aubert, puis secrétaire, conseiller à l'ambassade et ambassadeur, notamment à Londres, Damas, Bruxelles et Pékin. Entre 1997 et 2003, il a dirigé la Division des affaires économiques et financières au DFAE. À cette fonction, il a négocié avec l'UE, l'OCDE et les États-Unis et joué un rôle décisif dans l'évolution de la politique internationale de la Suisse en matière de finances et fiscalité. De 2007 à 2012, il a été ambassadeur et chef de la Mission de la Suisse auprès de l'Union européenne à Bruxelles. Depuis, il est considéré comme un fin connaisseur de la mécanique complexe de Bruxelles.

Le plan d'urgence pour la politique européenne

L'initiative populaire «Sortons de l'impasse» (Rasa) a abouti. Elle doit être «une sorte d'assurance» si la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse n'est pas eurocompatible.

JÜRG MÜLLER

Personne ne croyait à son succès. Pourtant, à la mi-août, soit près de neuf mois avant l'échéance du délai de récolte des signatures, les personnes à l'origine de l'initiative «Sortir de l'impasse» avaient annoncé avoir récolté les 100 000 signatures requises. C'est considérable car l'initiative demande l'annulation de l'adoption, le 9 février 2014, de l'initiative contre l'immigration de masse lancée par l'UDC ou, en d'autres termes, de rayer de la Constitution l'article permettant à la Suisse de fixer des contingents et des plafonds d'immigration. Une telle initiative n'avait encore jamais vu le jour.

Mais l'aboutissement de l'initiative Rasa enrichit le débat relatif à la politique suisse concernant l'immigration et l'Europe. Car ses initiateurs ne promettent rien de moins que de «sortir de l'impasse». Dans le même temps, ils disent vouloir faire preuve de souplesse: déjà durant la récolte des signatures, ils n'excluaient pas un retrait de l'initiative. Selon eux, cette initiative est «une sorte d'assurance» ou encore «un plan B»: «Si le Conseil fédéral et le Parlement parviennent à présenter une meilleure solution et à mettre en œuvre l'initiative contre l'immigration de masse, sans compromettre les accords bilatéraux, nous retirerons notre initiative», explique Thomas Geiser, l'un des initiateurs de Rasa. Thomas Geiser est professeur de droit privé et commercial à l'Université de Saint-Gall.

Mais pour l'heure, il ne semble pas qu'une telle solution puisse émerger. L'UE se montre peu encline à assouplir le principe de libre circulation des personnes pour la Suisse. Le Conseil fédéral a nommé un médiateur en chef (voir son portrait en page 17), Jacques de Watteville, avec le secrétaire d'État et défini les jalons de sa politique: maintien des accords bilatéraux et de l'accord sur la libre circulation des personnes, mais négociations avec l'UE afin d'adapter l'accord conformément au mandat constitutionnel.

Cette initiative est-elle antidémocratique?

Que va-t-il advenir si ces tentatives échouent? Si le choix pour la Suisse se limite à l'application stricte de l'initiative contre l'immigration de masse ou encore la voie bilatérale? Le cas échéant, l'initiative Rasa permettra-t-elle véritablement à la Suisse de sortir de l'impasse? Ou bien est-elle purement antidémocratique d\$ans la mesure où elle sabote la volonté populaire? Non, explique le politologue Georg Lutz. Compte tenu du résultat très serré de la votation concernant l'initiative contre l'immigration de masse, il pourrait être tout à fait judicieux, dans un contexte différent, d'inviter à nouveau le peuple à se prononcer, a-t-il déclaré sur la chaîne de télévision SRF. Par ailleurs, voter à plusieurs reprises sur un même thème n'est pas une première dans une démocratie directe: cela s'est déjà produit pour le droit de vote des femmes ou lors de l'introduction du système proportionnel au Conseil national.

Les chances de l'initiative Rasa sont encore difficiles à évaluer. Thomas Geiser est optimiste: «La récolte des signatures a été un jeu d'enfant, ce qui donne un indice du sentiment populaire général.» Mais en l'occurrence, les initiateurs se sont concentrés sur la Suisse romande et les centres ur-

bains de Suisse alémanique, où l'initiative contre l'immigration de masse avait été largement rejetée. C'est un de ses points faibles: la majorité des cantons, requise pour une initiative populaire, sera difficile à atteindre. Par ailleurs, aucune association ni parti d'envergure ne soutient l'initiative. Le comité d'initiative est presque exclusivement soutenu par 400 particuliers, parmi lesquels des célébrités telles que les artistes Pipilotti Rist, Gardy Hutter et Dimitri, le footballeur Andy Egli, l'ancien président du Tribunal fédéral Giusep Nay, les professeurs Georg Kreis (historien) et Andreas Auer (juriste). Les grandes figures politiques sont absentes de la liste.

«Une entreprise risquée»

Mais selon l'évolution politique, l'initiative Rasa pourrait séduire davantage l'opinion suisse. Regula Rytz, coprésidente des Verts, qualifie l'initiative de «réseau de sécurité important», «en cas de pépin majeur». Christian Levrat, président du PS, pense également qu'un soutien à l'initiative est «un commando suicide, parce que le risque d'échec est grand». Christa Markwalder, conseillère nationale, membre libérale-radicale des commissions de politique extérieure et proeuropéenne convaincue, a déclaré dans la «Berner Zeitung»: «C'est une bonne chose qu'un comité de citoyens ait lancé une telle initiative. Mais c'est aussi une entreprise risquée. Car si le peuple rejette l'initiative, cela ne résoudra pas le problème mais ne fera que confirmer son existence.»

JÜRG MÜLLER EST RÉDACTEUR À LA «REVUE SUISSE»

Elle a tissé ses racines sur la mer et dans l'Asie lointaine

Au travers de ses livres, Ella Maillart a permis à d'innombrables lecteurs de participer à ses voyages dans le monde entier.

VON CHARLES LINSMAYER

«Excepté quand j'étais en mer ou quand je faisais du ski, je me sentais perdue, je ne vivais qu'à moitié.» Cela se comprend aisément lorsqu'on sait qu'Ella Maillart, née le 20 février 1903 à Genève, dont le père était commerçant en fourrures et la mère une sportive danoise, excellait dans les deux domaines. C'est ainsi qu'à 20 ans, elle navigue devant Cannes sur la «Perlette» avec son amie «Miette» de Saussure, avant de gagner les îles Grecques sur le yawl «Bonita» et de travailler tout l'été comme matelot sur des yachts britanniques. Mais c'est sur son dériveur, avec lequel elle a représenté la Suisse aux Jeux olympiques de 1924, qu'elle a fait ses preuves. En ski aussi, elle fait partie de l'élite et a participé quatre fois aux Championnats du monde pour la Suisse, entre 1931 et 1934.

Un mode de vie défini par le goût du voyage

Elle a découvert très tôt son goût prononcé pour le voyage et a construit sa vie autour de cette passion. Elle est installée à Berlin lorsqu'en 1929, la veuve de Jack London lui donne 50 dollars avec lesquels elle part en Russie afin de voir de ses propres yeux ce que la Révolution a apporté aux Russes. Elle est de retour six mois plus tard et l'éditeur Charles Fasquelle lui commande un récit de voyage. «Je déteste écrire», lui rétorque-t-elle, ce que l'éditeur valide en pensant «Quelle chance!» Et la jeune femme publie en 1932 «Parmi la jeunesse russe», un récit frais et effronté, qui devient un best-seller: à Paris c'est un succès, à Genève un scandale. Pour Ella Maillart, c'est le début d'une carrière d'écrivaine dont les récits de voyage compteront parmi les plus lus de son époque.

La même année, elle commence un voyage à travers le Turkestan et le Kirghizstan jusqu'aux Monts Tian qui culminent à 7000 mètres d'altitude et qu'elle narrera en 1938 dans «Turkestan solo». En 1935, elle traverse toute la Chine en pleine guerre civile avec Peter Fleming, puis l'Inde, en empruntant des chemins interdits aux Européens. Le récit de ce voyage paraît en 1937 dans «Oasis interdites». Peter Fleming avait déjà raconté cette aventure en 1936 dans «Courrier de Tartarie», où l'on peut lire au su-

jet de sa partenaire: «Nous savions tous les deux qu'elle était pour ainsi dire le meilleur homme.»

En 1937, elle traverse la Turquie, l'Iran et l'Afghanistan en route vers l'Inde et raconte ce voyage en 1938 au cours d'une série de conférences. Elle rencontre alors Annemarie Schwarzenbach, qu'elle convainc de refaire ce voyage avec elle en voiture. Le trajet en Ford Roadster en 1939 a été le plus difficile de tous les voyages d'Ella Maillard. En effet, sa stratégie visant à libérer de la drogue sa compagne de voyage est un échec cuisant. À Kaboul, elle la laisse rentrer

et se rend seule en Inde où elle reste pendant toute la guerre et où elle étudie «les régions inexplorées de son propre esprit» installée dans un ashram. Elle raconte le trajet à Kaboul en 1948 dans «La voie cruelle» où son amie décédée entre-temps apparaît sous le pseudonyme de Christina.

Elle rentre en Suisse en 1946 et s'établit pour la première fois quelque part. Dans le village valaisan de Chandolin, à 2000 mètres d'altitude, elle fait construire le chalet «Atchala» où elle habite jusqu'à sa mort le 27 mars 1997. Elle continue aussi longtemps que possible à parcourir le monde. Son séjour au Népal en 1951 lui inspire «The Land of the Sherpas». De 1957 à 1987, elle organise des voyages et fait découvrir l'Asie à une multitude de voyageurs. «Posez-vous inlassablement la question Qui suis-je>? Et, par ce rappel constant, vous saurez que vous êtes la lumière de la perception.»

CHARLES LINSMAYER EST CHERCHEUR EN LITTÉRATURE ET JOURNALISTE À ZURICH



«Aux Indes, j'étais au début d'un voyage tout nouveau qui devait me conduire plus avant vers la vie complète et harmonieuse que je cherchais instinctivement. Pour entreprendre ce voyage, il me fallait apprendre d'abord à connaître les terres inconnues de mon propre esprit. Ce travail est aussi vaste que la vie, car il englobe l'analyse de notre être physique, mental, affectif et spirituel.» (Extrait de «Croisières et caravanes», 1950)

BIBLIOGRAPHIE: «Parmi la jeunesse russe», «La voie cruelle» et «Oasis interdites» sont disponibles aux éditions Payot & Rivages.



L'alpinisme classique en cordée ne fait plus partie des activités favorites des grimpeurs

L'alpinisme pur et dur est sur le déclin

L'alpinisme traditionnel est en transformation. Les pratiques rapides en montagne, comme le «VTT» ou le «trail» ainsi que le réchauffement climatique modifient le visage du sport alpin.

STÉPHANE HERZOG

Partir deux jours ou plus dans les Alpes avec des compagnons de cordée pour gravir un sommet longtemps convoité, après avoir attendu des semaines que la course soit en bonnes conditions? Cette culture de l'alpinisme classique, «lent», serait en train de perdre du terrain au profit d'activités de plus en plus variées et plus rapides dans leur mise en place, comme par exemple le «trail» (course ou marathon de montagne) ou le VTT (vélo tout terrain).

Figure de la montagne à Genève, le patron du magasin Cactus Sports, Bernard Wietlisbach, observe ces mutations depuis 1986, date de la création de son petit business dans un garage. «Une grande partie de l'équipement que nous vendons ici sert à faire un Mont-Blanc, ou un 4000 mètres, une seule fois. Dans 95 % des cas, le matériel est acheté pour de la grimpe sportive», résume celui qui a notamment gravi les Grandes-Jorasses.

Or, entre de la grimpe sportive sur une falaise ou dans une salle, et une expédition en face Nord, les différences sont énormes. «Le changeSport 21

ment est sociétal, estime Bernard Wietlisbach. Nous sommes dans le tout, tout de suite; les gens ne sont plus prêts à attendre qu'une course soit en bonne condition. Il y a une sorte de paresse qui s'est installée, un refus de l'incertitude et de la possibilité d'un échec.»

Moins d'aventure

L'idée de gravir une voie sans un topo précis serait devenue presque une hérésie. «S'il n'y a pas d'information sur la course, si des données ne figurent pas sur un site, on peut dire que c'est comme si elle n'existait pas», dit le grimpeur. Pour lui, la diminution du nombre de pratiquants de l'alpinisme ne fait aucun doute. En revanche, le nombre de personnes qui ne réalisent qu'une seule course en montagne aurait nettement augmenté avec les années. Quant aux gens qui pratiquent la randonnée à pied ou à skis, ou de la raquette, il a décuplé.

Sur www.camptocamp.org («C2C»), site international de montagne – d'origine suisse – qui regroupe plus de 44 000 contributeurs, la «Revue Suisse» a posé la question du déclin de l'alpinisme, suscitant près de 100 réponses ou commentaires (lien vers le sondage à la fin de l'article). Dans ce sport historiquement masculin, voire perçu comme le sommet de l'activité virile, c'est une femme qui s'est exprimée parmi les premiers.

Les sites faciles privilégiés

Violette Bruyneel, une kinésithérapeute française, pratique la montagne depuis l'âge de dix ans. Elle pointe d'abord une concentration de la pratique de l'alpinisme sur certains lieux, faciles d'accès et bien répertoriés sur les sites internet. Les courses avec très peu de marche d'approche seraient de plus en plus fréquentées. «Aujourd'hui, l'alpiniste aime un bon

Hörnlihütte

«Les gens font moins de montagne», dit Kurt Lauber, gardien de la cabane du Cervin depuis 21 ans



Né à Zermatt, Kurt Lauber, 54 ans, a fini en septembre 2015 sa 21^e saison comme gardien de la Hörnlihütte. Cet homme, qui a participé à 3000 sauvetages en montagne, parle du Cervin et des changements de mentalité dans l'alpinisme.

«Depuis 30 ans que je vais en montagne, les mentalités ont beaucoup changé. La première chose qui me frappe est une forme de déresponsabilisation. Si quelque chose ne vas pas durant la course vers le sommet du Cervin, que des pierres tombent ou que la météo se gâte, la faute est toujours attribuée à un tiers, même si cela n'a aucun sens. Cette attitude n'existait pas par le passé. Autre changement: la perception du danger. Il y a 20 ans, les journalistes présentaient cette course comme facile et le nombre d'accidents était élevé. Cela s'est modifié et c'est heureux, car le Cervin, qui a tué entre 500 et 600 personnes depuis sa première ascension en 1865, est l'un des sommets les plus durs des Alpes. Aujourd'hui, la proportion de courses réalisées avec un guide a doublé pour s'établir à 80 % des ascensions de ce sommet. Cela participe à la diminution des accidents.

«Globalement, même si ce n'est pas le cas au Matterhorn, qui est gravi environ 3000 fois par an, je pense que le nombre de pratiquants de l'alpinisme baisse. C'est quelque chose de global dans les sports, à une époque où les parents ou leurs enfants passent plus de temps devant un ordinateur que dans la nature. Les chiffres de fréquentation des cabanes ne disent pas tout, car nombre de personnes qui y dorment ne vont pas faire un sommet ensuite.

«Enfin, l'approche de l'alpinisme professionnel s'est complètement modifiée ces dix dernières années: ce sport est devenu une course avec comme porte-drapeaux Ueli Steck, Dani Arnold ou Kilian Jornet (qui a gravi le Cervin en moins de trois heures au départ de Cervinia). Cette façon de grimper n'est pas un mal en soi, mais je leur ai dit aux trois qu'ils devaient absolument expliquer au public qu'elle était réservée à des professionnels. Car la réalité, c'est que pratiquer l'alpinisme classique comporte des risques. Une façon de les réduire est de grimper avec un guide, mais c'est cher: tel est le dilemme avec lequel les gens doivent s'arranger.»

Installée à 3260 m d'altitude, sur l'arête nord du Matterhorn, la Hörnlihütte a été rénovée dans le cadre du 150e anniversaire de l'ascension du Cervin. Plus confortable (il y a des douches), plus chère, et dotée de 130 lits contre 170 auparavant, elle limitera le nombre de courses au sommet, offrant selon ses gestionnaires une meilleure expérience de la montagne.









Course de montagne lors de l'Eiger Ultra Trail 2015

ratio entre la marche d'approche et les difficultés techniques; il redoute plus l'incertitude et l'engagement qu'avant», juge-t-elle. La majorité des alpinistes actuels viserait «des terrains tranquilles en terme de sécurité, mais aussi une météo parfaite et de préférence un refuge sympathique qui donne les conditions locales en ligne», dit la Française. Elle fait au passage état d'un certain machisme sur les pentes. «Je ne compte plus le nombre de fois où, grimpant en première de cordée, j'ai reçu des remarques désagréables ou été confrontée à des hommes qui voulaient m'expliquer des techniques que je connais.»

L'alpinisme à papa aurait vécu. «Mes oncles faisaient des choses vraiment engagées dans les années 1950 avec une corde autour du ventre et une bouteille de rouge dans le sac, et ils ne se considéraient même pas comme alpinistes, ni même randonneurs, ils allaient juste se promener en montagne», rapporte un inter-

naute de « C2C ». La perception ou l'acceptation du danger se seraient modifiées. «Même pratiqué prudemment et correctement, ce sport implique l'acceptation d'un certain risque. En conséquence, sa pratique diminue, de même que le rapport au temps: car rejoindre une falaise d'escalade équipée, située à 15 minutes du parking, où l'on a en plus du réseau internet 4G, est plus en phase avec notre époque», résume ce même internaute, qui se définit ironiquement comme «un vieux croûton.»

L'attrait du «léger» et de la glisse

Évoquant son goût du ski de randonnée et de l'escalade de cascades de glace, un autre adepte rappelle que «ces activités peuvent se pratiquer à la journée, voire à la demi-journée, dans des beaux paysages et avec un peu moins de risques qu'en alpinisme». Dans sa version aventureuse, ce sport cumule en effet les difficultés techniques, mais aussi morales. «Les

La fréquentation des cabanes

Dans la majorité des cas, une course d'alpinisme passe par une cabane. En revanche, toutes les personnes qui passent par un refuge ne vont pas grimper un sommet. En Suisse, les nuitées en cabanes, qui peuvent fortement varier selon les saisons, sont demeurées au-delà du chiffre de 300 000 par an depuis 2003. Les membres du Club alpin suisse (CAS) n'ont jamais été si nombreux (plus de 143 000 actuellement), mais la croissance de l'effectif est passée au-dessous des 2 % en 2014, une première en dix ans. En outre, le nombre de jeunes a subi une légère diminution, avec un club dont 46 % des membres ont plus de 50 ans.

Autre chiffre: le nombre de morts en haute montagne a chuté en lien «avec l'amélioration du matériel, de la météo et des sauvetages», explique Ueli Mosimann, responsable des statistiques des situations de détresse au Club alpin suisse. «Il y a plus de gens en montagne, mais pas forcément plus qui font de l'alpinisme», résume ce guide. En 2013, ce sport a fait 21 victimes en Suisse, contre 71 en 1985 ou 40 en 1994. Par comparaison, la randonnée a tué 39 personnes en 2014, un chiffre proche de la moyenne de morts de cette pratique ces trente dernières années, qui est de 44.

IMPRESSUM:

La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 41° année en altemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 400000 exemplaires, dont 140000 étectroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

DIRECTION ÉDITORIALE: Barbara Engel (BE), rédactrice en chef; Stéphane Herzog (SH); Marc Lettau (MUL); Jürg Müller (JM); Peter Zimmerli (PZ), responsable des «news.admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger DFAE, 3003 Berne, Suisse. TRADUCTION: CLS Communication AG DESIGN: Herzog Design, Zurich IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen. ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/ publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9. E-mail: revueldaso.ch

L marc. revaciaaso.ci

CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION: 22.10.2015 Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/ étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.





L'alpiniste suisse Ueli Steck lors du trail running sur l'Eiger



La pratique de la slackline sur une sangle est la dernière tendance des sports de montagne

risques objectifs de la montagne – crevasses, chutes de séracs et de cailloux – sont plus élevés qu'en grimpe sportive», souligne ce même montagnard. Autre obstacle, la question de la forme physique et de l'acclimatation nécessaires pour réaliser des grandes courses classiques, lesquelles peuvent durer de 10 à 15 heures. «L'alpinisme d'un certain niveau demande de l'expérience, du matériel, et beaucoup de disponibilité pour gérer les aléas météo», précise un autre membre de « C2C ».

Plus profondément, le changement des pratiques en montagne serait «attaché à l'essor du léger, à l'émotion directe, sans toute la logistique compliquée de l'alpinisme», commente un grimpeur. «Passer sa semaine à s'organiser, à s'énerver, à devoir penser à un tas de considérations matérielles fastidieuses, et puis recommencer le week-end pour une course»? L'exercice serait de moins en moins acceptable pour une partie des amoureux des cimes.

Le réchauffement bouleverse la montagne

Restent enfin les effets du réchauffement climatique. Sur la mer de glace par exemple, dans le massif du Mont-Blanc, la descente sur échelles vers le glacier a complètement changé en 20 ans, avec un fort impact sur le temps d'accès. Partout, des itinéraires sont modifiés, rallongeant ou compliquant les sorties, la fonte du permafrost entraînant des chutes de pierres accrues. Ces changements du territoire alpin poussent aussi les montagnards à réaliser des courses plus tôt dans la saison, voire en hiver, pour retrouver des conditions de gel ou d'enneigement correctes. «Glaciers en recul, parois qui s'assombrissent, éboulements, chutes de pierres, tout cela arrivant en l'espace d'une génération: c'est spectaculaire et peut déstabiliser les pratiquants.», estime un internaute.

STÉPHANE HERZOG EST RÉDACTEUR À LA «REVUE SUISSE»

Lien sur le sondage: www.camptocamp.org/forums/viewtopic.php?id=280238

L'attrait des nouveaux sports

Nombre d'internautes qui se sont exprimés sur le site camptocamp tombent plus ou moins d'accord sur une baisse de la pratique de l'alpinisme (voir chiffres ci-contre), mais tous n'y voient pas les mêmes raisons. L'un des grands changements observés est la multiplication des pratiques sportives en montage, à commencer par celle du trail, où le pratiquant – équipé légèrement – avale les pentes en courant.

L'action elle-même de grimper a explosé en une gerbe de spécialités: grimpe sportive, en salle, ou le long d'une via ferrata; grimpe en crampons sur des cascades de glace ou sur des itinéraires mixtes, sans oublier le canyoning, et la slackline pendue au-dessus du vide.

La montagne est désormais parcourue à vélo, par les adeptes du VTT. Le Club alpin suisse aménage d'ailleurs désormais certaines de ses cabanes pour cette activité et vient d'éditer un guide d'itinéraires dédié.

La grimpe lente «dévalorisée»

La glisse se répand comme une traînée de poudre, avec le parapente, le para-alpinisme, le speed-flying, les wingsuits, le base jump, mais encore le freeride et la randonnée à skis. Or, le point commun de ces sports n'est pas forcément le niveau de risque. «La mode des «hyper traileurs» qui pratiquent seuls en mode minimaliste dévalorise l'alpiniste amateur qui ne voit plus dans son sport une discipline élitiste mais l'expression d'une mise en œuvre d'un matériel lourd et encombrant pour parvenir au même résultat», estime un internaute de « C2C ». «On doit pouvoir trouver une raison à ce déclin dans cela même qui caractérise l'alpinisme: l'isolement, la capacité à s'assumer seul dans un environnement inhabituel», conclut un certain Fredoche.

La loi sur les Suisses de l'étranger définit les devoirs de chacun

La loi sur les Suisses de l'étranger (LSEtr) est entrée en vigueur début novembre. Importante pour les citoyennes et citoyens helvétiques établis à l'étranger, elle définit clairement les devoirs de la Confédération vis-à-vis des Suisses de l'étranger, mais également les droits et obligations de ces derniers.

La loi sur les Suisses de l'étranger (LSEtr) est née d'une initiative parlementaire du conseiller aux États tessinois Filippo Lombardi, qui a lutté dans ce but des années durant aux côtés de Rudolf Wyder, ancien directeur de l'OSE.

Dans les faits, la LSEtr n'est pas une nouvelle loi, mais un condensé de toutes les dispositions relatives aux Suissesses et Suisses de l'étranger, jusqu'ici réparties dans plusieurs lois, ordonnances et règlements, des droits politiques à l'information et à l'assistance institutionnelle pour les Suisses de l'étranger en passant par l'aide sociale et la protection consulaire. Si la loi présente une vue globale des droits et devoirs ainsi que des prestations et de l'assistance, elle ne centralise ni n'uniformise pas tout. La LSEtr vise à promouvoir la communication entre

les différentes autorités ainsi qu'entre le secteur public et les particuliers. La direction consulaire du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) en constitue un exemple. En collaboration avec les représentations suisses à l'étranger, elle servira à l'avenir de guichet unique pour toutes les questions liées aux Suisses de l'étranger.

La LSEtr s'applique aux personnes morales et physiques et concerne l'ensemble des citoyennes et citoyens suisses établis hors de nos frontières, c'est-à-dire pas uniquement ceux qui vivent à l'étranger, mais aussi ceux qui séjournent à l'étranger pour un court laps de temps, par exemple pour des vacances. Les principes de la subsidiarité et de la responsabilité individuelle, clairement mentionnés dans la loi, en constituent des points centraux (voir encadré en bas à droite).

La loi sur les Suisses de l'étranger en bref

CHAMP D'APPLICATION

La LSEtr règle les droits et devoirs des Suissesses et Suisses de l'étranger, le soutien des institutions en faveur des Suisses de l'étranger, l'assistance pour tous les Suissesses et Suisses qui séjournent à l'étranger et nécessitent un secours d'urgence, ainsi que la protection consulaire pour les personnes morales.

RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE

La loi sur les Suisses de l'étranger érige la responsabilité individuelle en principe de base. La Confédération attend de toute personne qui prépare ou entreprend un séjour à l'étranger, ou exerce une activité à l'étranger, qu'elle engage sa propre responsabilité, se comporte en tenant compte des risques et essaie de gérer elle-même les difficultés qui se présentent.

GUICHET UNIQUE

Le DFAE est l'interlocuteur auquel les citoyennes et citoyens suisses peuvent adresser leurs questions en lien avec les Suisses de l'étranger. Ce «guichet unique» comprend notamment la helpline du DFAE (téléphone +41 800 24-7-365) et le réseau des représentations suisses.

OBLIGATION D'ANNONCER

Les citoyennes et citoyens suisses vivant à l'étranger ont l'obligation de s'annoncer auprès de leur représentation compétente (consulat ou ambassade). Cette annonce est une condition sine qua non à l'exercice des droits politiques et, à l'obtention de prestations d'aide sociale.

COMMUNICATION DE MODIFICATIONS

Les Suissesses et Suisses de l'étranger sont tenus de mettre à jour de leur propre chef les données personnelles indiquées lors de leur annonce. Cette obligation s'applique en cas de modifications de l'état civil, indépendamment de la LSEtr, conformément au code civil. La LSEtr simplifie la procédure d'annonce d'un changement d'adresse: celui qui déménage à l'étranger et s'établit à un nouveau domicile dans une nouvelle circonscription consulaire n'est tenu d'annoncer son changement d'adresse qu'à une seule des deux représentations, qui adapte alors le registre des Suisses de l'étranger.

DROITS POLITIQUES

L'exercice des droits politiques des Suissesses et Suisses de l'étranger est simplifié: les les électrices et électeurs n'ont plus besoin de renouveler leur inscription au registre électoral tous les quatre ans. Par ailleurs, les personnes seront radiées du registre électoral si le matériel de vote est renvoyé à l'expéditeur trois fois de suite parce qu'il n'a pu être délivré à l'adresse du destinataire indiquée. Les Suissesses et Suisses de l'étranger ayant le droit de vote peuvent désormais annoncer leur souhait de renoncer à l'exercice de leurs droits politiques à leur commune de vote. Cette renonciation peut être révoquée peut être révoqué en tout temps. Quiconque s'inscrit dans un registre électoral exerce son droit de vote dans sa dernière commune de domicile suisse. Rien ne change pour les personnes qui sont déjà inscrites dans un registre électoral; elles peuvent aussi voter dans leur commune d'origine.

AIDE SOCIALE

Les dispositions en vigueur concernant l'aide sociale pour les Suissesses et Suisses de l'étranger ont en majeure partie été reprises dans la LSEtr. Seuls les citoyennes et citoyens suisses inscrits au registre des Suisses de l'étranger peuvent soumettre une demande. Une exception peut être faite à titre provisoire dans les cas d'urgence.

PROTECTION CONSULAIRE ET CONSEILS AUX VOYAGEURS

Les conseils aux voyageurs ancrés dans le droit fédéral via la LSEtr s'adressent à tous les voyageurs suisses, ainsi qu'aux Suissesses et Suisses de l'étranger. Le calcul des émoluments et du remboursement des frais occasionnés en cas d'aide fournie par la protection consulaire tiendra compte de l'observation ou non par les personnes concernées des recommandations publiées dans les conseils aux voyageurs du DFAE. Selon la LSEtr, la Confédération peut aussi garantir le droit à la protection consulaire aux Suissesses et Suisses de l'étranger voyageant hors de leur pays de domicile.

AUTRES PRESTATIONS CONSULAIRES

La LSEtr n'apporte aucune modification dans le domaine des prestations administratives ainsi que des autres prestations consulaires telles que l'état civil, la nationalité, les documents d'identité, l'AVS/AI suisses et les communications en matière militaire.

Responsabilité individuelle

La responsabilité individuelle constitue un point central de la loi sur les Suisses de l'étranger. L'article 5 stipule ce qui suit: «Toute personne qui prépare et réalise un séjour à l'étranger ou qui exerce une activité à l'étranger engage sa propre responsabilité.» Dans la pratique, cela signifie qu'à partir du 1er novembre, il n'existera plus de droit absolu à la protection consulaire. L'État n'interviendra que subsidiairement, notamment par la garantie de l'aide sociale.

A l'avenir, les prestations de protection consulaire seront facturées à quiconque agit de manière négligente dans la préparation d'un voyage ou au cours de ce dernier. Est considéré comme tel, par exemple, la non-observation des conseils aux voyageurs du DFAE, mais également la non-conclusion d'une assurance de voyage.

Les citoyens suisses envoyés à l'étranger par une entreprise sont eux aussi tenus d'observer scrupuleusement cette disposition et de clarifier au préalable avec leur employeur si une assurance a été conclue pour les collaborateurs pendant leur séjour à l'étranger.

Dans chaque cas, avant d'entreprendre un voyage, il y a lieu de consulter les conseils aux voyageurs sur les pages du DFAE ou d'appeler la Helpline de ce dernier. (BE)

Cette loi n'a rien de révolutionnaire

«Revue Suisse»: Quelles sont, selon vous, les principales nouveautés de la loi sur les Suisses de l'étranger?

Hans Stöckli: La plus grande nouveauté, c'est que toutes les dispositions s'appliquant aux Suisses de l'étranger, qui étaient avant disséminées dans quantité de lois et décrets, sont à présent regroupées dans la LSEtr. Il est donc bien plus facile de les retrouver. Cette loi n'a rien de révolutionnaire mais apporte néanmoins quelques changements majeurs.

Lesquels?

Des changements sur les droits politiques. Les Suisses de l'étranger ne doivent plus renouveler tous les quatre ans leur inscription au registre électoral. Cependant, afin d'aligner leurs droits sur ceux des électeurs domiciliés en Suisse, ils ne peuvent plus non plus choisir entre le dernier domicile et celui d'origine comme commune de vote.

Existe-t-il des dispositions auxquelles il faut faire particulièrement attention pour éviter des problèmes?

Oui. Notamment celles sur la responsabilité individuelle et la subsidiarité. Si un Suisse de l'étranger fait preuve d'une quelconque négligence, il devra rembourser les dépenses à la Confédération s'il a besoin d'aide à l'étranger.

La loi précise-t-elle ce qu'on entend par «faire preuve de négligence»?

Non, cela sera précisé dans la pratique. La négligence est un domaine juridique délicat et je suis convaincu que cela entraînera tôt ou tard des procédures judiciaires.

L'obligation de s'annoncer pour les Suisses vivant à l'étranger a longtemps été controversée. Pourquoi?

Le Conseil fédéral a voulu supprimer l'obligation de s'annoncer (appelée précédemment immatriculation) parce que les Suisses n'observant pas cette obligation n'encouraient aucune sanction. Selon lui, il n'est pas tenable juridiquement d'inscrire des obligations dans une loi sans pour autant fixer de peine pour les cas de non-respect. Je pense que cette obligation est im-



Hans Stöckli est membre du PS. De 1990 à 2010, il a été maire de Bienne. Il est conseiller aux États du canton de Berne depuis 2011. Avant, il a siégé pendant huit ans au Conseil national. Il s'est engagé activement dans l'élaboration de la LSEtr en tant que juriste et membre de la Commission des institutions politiques ainsi qu'en tant que président de la Nouvelle Société Suisse.

portante car la Suisse devrait savoir combien elle compte de citoyens domiciliés à l'étranger et où ils résident.

Actuellement, les Suisses de l'étranger rencontrent de sérieux problèmes avec les banques en Suisse. Pourquoi la LSEtr ne prévoit-elle pas d'obligation pour les banques suisses de proposer leurs services aussi aux citoyens suisses de l'étranger?

Ce point a été discuté. Mais le problème, c'est que la Confédération ne peut obliger aucune banque à ouvrir un compte à qui que ce soit. Les banques sont des entreprises privées, libres de choisir leurs partenaires commerciaux. Postfinance, qui appartient déjà à la Confédération, pourrait être obligée d'accepter les Suisses de l'étranger comme clients. Néanmoins, et c'est là que les choses se compliquent, Postfinance arguera que les comptes des Suisses de l'étranger entraînent non seulement une activité commerciale mais également d'importantes dépenses pour lesquelles elle doit être indemnisée. La possibilité pour les Suisses de l'étranger d'entretenir des relations bancaires correctes avec leur pays d'origine relève-t-elle du service public? Le Parlement en discutera prochainement car il y a des interventions en cours à ce sujet.

INTERVIEW: BARBARA ENGEL



Conseils de l'OSE

J'ai été absent de Suisse avec domicile à l'étranger au cours des dernières années et n'ai pas cotisé à l'AVS. Est-il possible de rattraper ces années manquantes en cotisant à mon retour en Suisse? J'ai entendu qu'il était possible de payer rétroactivement les cotisations pour une période de cinq ans.

En cas de retour de l'étranger, il n'est plus possible de cotiser rétroactivement pour les années manquantes.

La faculté de payer rétroactivement des cotisations pour une durée de cinq ans existe mais elle ne s'applique qu'aux personnes qui, pendant cette période, étaient soumises à l'obligation de cotiser à l'AVS, soit principalement en cas de domicile en Suisse.

Les personnes vivant à l'étranger ne sont, sauf exceptions, pas soumises à l'obligation de cotiser à l'AVS. Dès lors, elles ne peuvent pas non plus s'acquitter rétroactivement des cotisations pour les années manquantes.

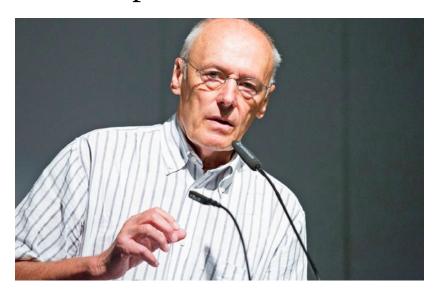
Avant de quitter la Suisse, il est donc recommandé de contacter la Caisse cantonale de compensation pour de plus amples informations. Il est également conseillé de prendre des dispositions afin de constituer un avoir de prévoyance, soit en s'assurant à l'AVS facultative auprès de la Caisse suisse de compensation à Genève, pour autant que cela soit possible, soit en concluant une assurance privée.

SERVICE JURIDIQUE DE L'OSE

Caisse suisse de compensation: www.zas.admin.ch > Caisse suisse de compensation CSC

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignement sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

Nouveau président de l'OSE



Les délégués du Conseil des Suisses de l'étranger se sont réunis pour leur 2e séance de l'année 2015 à Genève le vendredi 14 août, à la veille du Congrès des Suisses de l'étranger. L'objectif de cette séance était d'élire le nouveau président de l'Or-

ganisation des Suisses de l'étranger (OSE). Le vice-président Remo Gysin a été élu à ce poste avec 67 voix sur 71. Ce Bâlois de 70 ans succède au Genevois Jacques-Simon Eggly, qui présidait l'OSE depuis 2007. Le conseiller aux États Filippo Lombardi a été élu vice-président.

Remo Gysin a été conseiller d'État du canton de Bâle-Ville de 1984 à 1992 et conseiller national de

1995 à 2007. Il est membre du Comité de l'OSE depuis 2001.

Il s'attèle à une mission difficile car l'OSE est en crise depuis le départ de Rudolf Wyder fin 2013, après de longues années à la direction de l'organisation. Près des trois quarts du personnel ont quitté le secrétariat à Berne, privant l'OSE de nombreuses compétences. Les associations suisses et clubs à l'étranger ont émis des critiques et se plaignent du manque de soutien et de la mauvaise communication.

Conscient de ces difficultés, Remo Gysin, libre de toute fonction professionnelle et politique, est prêt à se consacrer entièrement à l'OSE. Il est par ailleurs connu pour ses talents d'analyste et d'unificateur.

Déception concernant le vote électronique

Le Conseil des Suisses de l'étranger a approuvé à l'unanimité une résolution sur le vote électronique suite à la décision du Conseil fédéral, deux
jours avant la séance du Conseil et pour des
raisons de sécurité, de refuser le vote électronique à neuf cantons qui en avaient fait la
demande pour les élections de 2015. En dépit
des attentes, seuls 34 000 Suisses de l'étranger,
et non pas 85 000, pourront exercer leur droit de
vote par internet.

Le programme d'hiver du service des jeunes

Pour la saison froide, le service des jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger propose à nouveau un programme varié, avec notamment deux camps d'hiver ainsi qu'un cours d'allemand à Berne.

Cours d'allemand à Berne du 3 au 15 janvier 2016

Camp de Pâques à Saas Grund du 19 au 27 mars 2016 Sur son site, l'OSE publie régulièrement de nouvelles offres de loisirs et de formation.

Informations et inscription:
www.aso.ch > Offres ou
www.swisscommunity.org > Jeunesse >
Offres de loisirs

Pour plus d'informations, contactez le service des jeunes de l'OSE par téléphone au +41 31 356 61 00 ou par e-mail à youth@aso.ch

Camps d'été pour les 8-14 ans

L'été prochain, la fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE) organise à nouveau plusieurs camps de vacances pour les enfants suisses de l'étranger entre 8 et 14 ans.

Les informations précises et les programmes de chaque camp ainsi que le formulaire d'inscription seront publiés dès janvier 2016 sur www.sjas.ch et dans la «Revue Suisse» de février 2016. Dans le cadre de l'inscription à un camp, il est possible de faire une demande d'aide financière

Sur demande, la fondation envoie volontiers sa brochure d'information par la poste. Le délai d'inscription est fixé au 15 mars 2016.

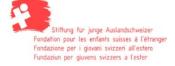
Camp d'été 2016 - dates, lieux et groupes d'âge

Du samedi 25/6 au vendredi 08/07/2016: Stäfa (ZH), pour 36 enfants de 8 à 12 ans, prix: CHF 900.—
Du samedi 25/6 au vendredi 08/07/2016: Obersaxen (GR), pour 40 enfants de 11 à 14 ans, prix: CHF 900.—
Du mercredi 29/6 au vendredi 08/07/2016:
Voyage à travers la Suisse, pour 24 enfants de 12 à 16 ans, prix: CHF 950.—

Du samedi 9/7 au vendredi 22/07/2016: lieu à définir, pour 42 enfants de 11 à 14 ans, prix: CHF 900.—
Du samedi 9/7 au vendredi 22/07/2016: Buochs (NW), pour 36 enfants de 8 à 12 ans, prix: CHF 900.—
Du samedi 23/7 au vendredi 05/08/2016: Weggis (LU), pour 42 enfants de 11 à 14 ans, prix: CHF 900.—
Du samedi 23/7 au vendredi 05/08/2016: St-Cergue (VD), pour 36 enfants de 8 à 12 ans, prix: CHF 900.—
Du samedi 23/7 au dimanche 07/08/2016:
Magglingen (BE), camp de sport pour 42 enfants de 11 à 14 ans, prix: CHF 950.—

Du samedi 6/8 au vendredi 19/08/2016: Bevaix (NE), pour 42 enfants de 8 à 14 ans, prix: CHF 900.-

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE), Alpenstrasse 26, 3006 Berne, SUISSE Téléphone +41 (0)31 356 61 16, fax +41 (0)31 356 61 01, e-mail: infoſdsjas.ch, www.sjas.ch > Camps



Questions fréquemment posées au sujet de la formation en Suisse

Comment trouver un stage?

En Suisse, il n'existe pas de service officiel ou central facilitant la recherche de stages. Pour trouver



le stage qui leur convient, les jeunes doivent faire preuve de beaucoup d'initiative. Ils doivent se lancer activement dans la recherche d'offres appropriées. Plusieurs sites internet d'offres d'emploi proposent aussi des offres de stage.

Les jeunes titulaires d'une maturité souhaitant étudier dans une haute école spécialisée peuvent s'adresser directement à l'école de leur choix. Beaucoup d'entre elles proposent de l'aide dans la recherche de stages, en fournissant une liste de lieux de stage possibles ou en indiquant des entreprises partenaires. Plusieurs hautes écoles spécialisées proposent également des cours préparatoires incluant un stage et encadrent les stagiaires pendant le stage préliminaire aux études.

Ma formation en Suisse sera-t-elle aussi reconnue à l'étranger?

En matière de reconnaissance de diplôme, l'aspect professionnel doit être distingué de l'aspect académique. La reconnaissance professionnelle est nécessaire pour être admis dans une profession ou pour l'exercer. En revanche, la reconnaissance académique est importante pour être autorisé à poursuivre une formation et des études postdiplômes.

Dans tous les cas, les conditions de reconnaissance professionnelle d'un diplôme Suisse à l'étranger doivent être précisées avec les autorités du pays concerné et non avec la Suisse. En principe, les formations suivies dans des États membres de l'UE/AELE sont, dans l'ensemble, considérées équivalentes. Chaque pays de l'UE/AELE dispose d'un service responsable de la reconnaissance des qualifications professionnelles: http://ec.europa.eu

Les diplômes de certaines professions – médecin, dentiste, vétérinaire, pharmacien, personnel soignant, sage-femme et architecte – sont soumis à des directives particulières.

Quelles offres existe-t-il pour faire la transition entre l'école et une formation?

En pratique, il est souvent difficile de trouver une formation directement après l'école obligatoire, non seulement pour les jeunes Suisses de l'étranger, mais aussi pour de nombreux jeunes ayant grandi en Suisse. Il y a plusieurs raisons à cela, notamment l'insuffisance des connaissances linguistiques et de la culture générale. Il se peut aussi que les jeunes ne sachent pas encore quelle formation choisir. Afin de laisser plus de temps à ces jeunes, beaucoup d'écoles proposent des cours spécifiques. Ces offres transitoires varient fortement d'un canton à l'autre. Il est recommandé de clarifier le plus tôt possible quelle offre transitoire est la plus appropriée.

Puis-je commencer des études de médecine en Suisse?

En Suisse, le nombre de places pour les études de médecine est limité. L'admission est soumise à un test d'aptitude (en Suisse alémanique) ou à une sélection plus stricte après la première année d'étude (en Suisse romande). L'inscription aux études de médecine est centralisée. Elle est obligatoire et se fait par voie électronique. Le délai d'inscription est fixé au 15 février 2016.

Avant de s'inscrire, il est important de vérifier si le diplôme étranger donnant accès aux études universitaires est compatible avec les conditions d'admission.

Nous recommandons l'autoévaluation en ligne (self-assessment) qui aide à déterminer ses aptitudes à suivre des études de médecine.

Le site www.swissuniversities.ch propose des informations détaillées.

Vous trouverez les réponses à d'autres questions et des informations sur la formation en Suisse sur www.educationsuisse.ch ou en contactant directement les collaboratrices d'educationsuisse.

RUTH VON GUNTEN, EDUCATIONSUISSE

Mesures économiques de la Confédération

Pour la première fois depuis près de dix ans, la Confédération a clos l'année 2014 avec un déficit de 124 millions de francs. Les prévisions font état de pertes de plusieurs milliards pour 2016 et 2017. Pour éviter que cela ne se produise, le Conseil fédéral prévoit des mesures d'économie, que le DFAE doit également soutenir.

Le temps de l'abondance des recettes fiscales est révolu. Pour la première fois depuis 2005, le budget de la Confédération était déficitaire en 2014. Le déficit est surtout lié aux baisses des recettes provenant de l'impôt fédéral direct et de la TVA. Le bénéfice porté au bilan de la BNS a également diminué en raison des achats d'euros pour soutenir le cours; les effets ont été ressentis par la Caisse fédérale, qui en reçoit une part.

Frein à l'endettement

Malgré le déficit, les exigences du frein à l'endettement ont pu être respectées, autorisant un déficit conjoncturel de 450 millions de francs. Le fait que la Confédération ait évité, jusqu'à présent, des déficits élevés dans le budget de l'État peut s'expliquer par cette règle budgétaire introduite en 2003. Le frein à l'endettement permet d'équilibrer à terme les dépenses et les recettes du budget fédéral. Cet outil autorise un déficit en période de récession économique et exige un excédent budgétaire en période de haute conjoncture. Il ne peut être dérogé à cette règle que dans des situations exceptionnelles, des dépenses extraordinaires pouvant être alors engagées. Elles doivent toutefois être compensées au cours des années suivantes. La Suisse a ainsi pu réaliser des excédents budgétaires de 2006 à 2013 et réduire la dette publique à moins de 50 % du PIB, malgré la crise financière.

Programme d'économies pour 2016

Dans la mesure où les recettes n'augmenteront pas au cours des prochaines années, le Conseil fédéral a décidé de réduire le budget fédéral de près de 1,3 milliard de francs en 2016. Selon les directives du Conseil fédéral, le DFAE doit contribuer à cet effort en réalisant des économies de 189,3 millions de francs. La majeure partie des écono-

mies portera sur la coopération au développement. Le DFAE doit par ailleurs économiser un pourcentage du budget de 2016 sur les dépenses de personnel.

Accordant une grande priorité à son vaste réseau de représentations à l'étranger, le DFAE va s'efforcer de limiter autant que possible les fermetures de représentations. L'accent sera donc mis sur les mesures suivantes:

- Régionalisation des services consulaires et de la section visa des Pays baltes: transfert de la responsabilité au Centre consulaire régional de Stockholm.
- Régionalisation des services consulaires et de la section visa du Koweït et de Bahreïn: transfert de la responsabilité au Centre consulaire régional de Doha.
- Engagement de personnel local dans certaines chancelleries à la place du détachement de personnel suisse.
- Regroupement des chancelleries des représentations suisses à Bruxelles (ambassade, Mission suisse auprès de l'UE et Mission suisse auprès de l'OTAN).
- Réalisation d'économies supplémentaires dans le domaine des visas en collaborant avec des prestataires de service externes.
- Report de l'ouverture d'un consulat général à Almaty.
- Renforcement de l'envoi électronique de la «Revue Suisse».

Malgré tous ces efforts, l'objectif d'économies n'a pas pu être atteint. Le Conseil fédéral se voit donc contraint de fermer l'ambassade suisse au Paraguay et de la remplacer par un consulat général honoraire subordonné à l'ambassade de Buenos Aires. Cette étape a été jugée nécessaire en raison du montant d'économies relativement élevé qui devra être atteint en 2016.

Programme de stabilisation 2017-2019

Les dernières projections conjoncturelles montrent que d'autres restrictions budgétaires devront être intégrées dans les plans financiers de 2017 à 2019. Le Conseil fédéral a donc décidé le 1^{er} juillet 2015 de proposer au Parlement un programme de stabilisation pour la période susmentionnée. Il a l'intention de mettre en consultation un programme de stabilisation correspondant au mois de novembre 2015. Les chiffres clés seront publiés dans cette rubrique, dès qu'ils seront connus.



Tél. en Suisse: Tél. à l'étranger: E-Mail: Skype: 0800 24-7-365 +41 800 24-7-365 helpline@eda.admin.ch helpline-eda



www.dfae.admin.ch/voyages Helpline DFAE +41 (0)800 24-7-365 www.twitter.com/travel_edadfae



www.dfae.admin.ch/itineris

La «Revue Suisse» de demain

Accessible rapidement et n'importe où – par e-mail, internet ou sur tablette

Passez à la «Revue Suisse» électronique!

Depuis quelques années, la «Revue Suisse» est envoyée de façon généralisée sous sa forme électronique. Ce mode d'envoi ne génère quasiment pas de frais, permettant ainsi de réaliser des économies de coûts. Elle offre en outre les avantages suivants:

- Une disponibilité plus rapide garantit des informations plus actuelles.
- Les articles peuvent être envoyés facilement ou encore partagés sur Facebook ou Twitter.
- L'interactivité offre des possibilités d'échange immédiates avec les
- Les frais de papier et d'impression peuvent être économisés.
- Ce type d'envoi contribue à la protection de l'environnement

La «Revue Suisse» électronique permet également aux lecteurs d'accéder aux différentes éditions régionales ainsi qu'aux archives. Nous vous recommandons donc à l'avenir de lire la revue sur internet ou via l'application correspondante.



Vous recevez la «Revue Suisse» à votre adresse postale?

Vous souhaitez passer à la version électronique et ainsi continuer à recevoir six éditions?

Faites-en la demande sur le site internet du DFAE www.eda.admin.ch/swissabroad ou auprès de la représentation suisse qui est compétente pour vous.

Le répertoire de contacts des ambassades et des consulats généraux est disponible sous: www.eda.admin.ch > Représentations et conseils aux voyageurs.

Veuillez nous signaler tout changement d'adresse postale ou d'e-mail, afin de pouvoir continuer à lire la «Revue Suisse» sans interruption.

Vous êtes déjà abonné à la version électronique de la «Revue Suisse» ou vous la recevez au format papier comme souhaité? Dans ce cas-là, vous n'avez aucune démarche particulière à effectuer.

> Le site internet de la revue permet d'accéder à toutes les éditions électroniques, ainsi qu'à d'autres informations sous www.revue.ch

La «Revue Suisse» est également disponible sous forme d'application pour iPad et tablettes Android.

Si vous rencontrez des problèmes, veuillez contacter la représentation suisse ui est compétente pour vous ou la helpline du DFAE (+41 (0)800 24-7-365, helpline@eda.admin.ch), mais pas la rédaction de la «Revue Suisse», qui n'a aucun accès à votre adresse et à vos données administratives.

Votations

Les quatre projets suivants seront soumis au vote populaire le 28 février 2016:

- Initiative populaire du 5 novembre 2012 «Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage»
- Initiative populaire du 28 décembre 2012 «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)»
- Initiative populaire du 24 mars 2014 «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires!»
- Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA). (Réfection du tunnel routier du Gothard.)

Autres dates de votation en 2016:

■ 5 juin, 25 septembre et 27 novembre

Initiatives populaires

Les initiatives populaires suivantes ont été lancées avant la clôture de la rédaction (expiration du délai pour la récolte des signatures entre parenthèses).

■ Initiative pour «Davantage de logements abordables» (01.03.2017) La liste des initiatives populaires en suspens est disponible sous www.bk.admin.ch > Actualités > Élections et votations > Initiatives en suspens.

Responsable des pages d'informations officielles du DFAE: Peter Zimmerli, Relations avec les Suisses de l'étranger Bundesgasse 32, 3003 Berne, Suisse Téléphone: +41 800 24-7-365

www.dfae.admin.ch, mail: helpline@eda.admin.ch

www.swissworld.org Your Gateway to Switzerland



Des pieds bien au chaud

Alors qu'en Europe, nos pieds souffrent à nouveau du froid, le moment est venu de raconter l'histoire de Dan et Galina Witting, deux Suisses installés à l'étranger. Il y a quelques années, alors que Dan



travaille en Indonésie pour une entreprise suisse, Galina, en souvenir de son enfance en Russie, se met à fabriquer des bottes en feutre dans son garage. Lors d'une exposition où elle présente ces bottes appelées Valenki, une grande entreprise lui en commande 700 paires. Voici comment est née l'entreprise Baabuk. Aujourd'hui, soit trois ans seulement après sa création, elle compte 20 salariés et produit au Népal (où le feutre est une technique bien connue) différents types de bottes, tennis et chaussons. Dans un courriel à la rédaction, Dan Witting a expliqué que Baabuk accordait une grande importance à la protection de l'environnement. Les chaussures sont fabriquées avec de la laine mais aussi des matériaux recyclés et renouvelables et gardent les pieds bien au chaud lorsque les températures deviennent glaciales. Il faut compter environ 50 euros pour des chaussons pour enfants et 120 pour des tennis.

Tous les détails sur les produits. l'histoire et les commandes sur www.baabuk.com



Plongée au cœur de la toute «petite liberté» des Yéniches «Kleine Freiheit», tel est le titre que Michèle Minelli et Anne Bürgisser ont choisi pour leur livre sur les Yéniches en Suisse. Elles dédient cet ouvrage conçu avec soin aux minorités non sédentaires. Michèle Minelli aborde ses interlocuteurs sous un angle très personnel, mais livre néanmoins une image complète et authentique des 3000 à 5000 gens du voyage



dont la «petite liberté», à bien y regarder, s'avère parfois minime. Ce livre dépasse le constat et présente également évolution.



L'auteure a mené ses recherches juste au moment ou les Yéniches ont manifesté leur changement d'état d'esprit. Depuis leurs manifestations au printemps 2014, une nouvelle génération de Yéniches défend ses droits avec fierté (voir «Revue Suisse» 4/2014). De ce point de vue, cet

ouvrage est un témoignage actuel et important, fruit d'un travail méticuleux.



«Kleine Freiheit - Jenische in der Schweiz», Michèle Minelli (textes) et Anne Bürgisser (photos); disponible en allemand; éditions Hier und Jetzt, Baden; 2015, ISBN 978-3-03919-359-2; CHF 49.-, Euro 49.-.



Polyphonie et harmonie au Parlement

Imaginez qu'un groupe de visiteurs se mette soudain à chanter en pleine salle du Conseil national, que des secrétaires du Parlement leur emboîtent le pas, et soient ensuite rejointes par l'huissier du Conseil, des photographes et des journalistes pour former au final un chœur très harmonieux qui contraint le

Gouvernement suisse à suspendre sa séance pendant six minutes. On peut penser que jamais autant de voix n'avaient résonné de manière aussi harmonieuse et émouvante sous la coupole du Palais fédéral. Grâce à la télévision suisse omniprésente au Palais fédéral, les non-parlementaires ont également pu participer à cet événement



musical impromptu. On observe ainsi le président du Conseil,



nement est en réalité factice, a orchestré dans le plus grand secret cette surprise avec l'ensemble vocal Ardent et offert ce cadeau vraiment inattendu aux membres du Conseil qui ne seront plus là l'année prochaine.







Supprimer la double nationalité

L'UDC veut interdire la double nationalité en Suisse. Des parlementaires UDC de trois cantons - Bâle-Campagne, Zoug et Nidwald – demandent que leur canton soumette une initiative à la Confédération afin qu'elle réforme en conséquence la loi sur la nationalité. Lukas Reimann, conseiller national UDC de Saint-Gall, a également remis une motion visant à refuser la double nationalité aux ressortissants des pays n'autorisant pas cette pratique. Pour justifier ces interventions, les promoteurs avancent que la double nationalité nuirait à la loyauté envers la Suisse et serait néfaste à l'intégration. Roland Rino Büchel, membre du Comité de l'OSE et conseiller national UDC, partage aussi cette opinion. Il a demandé au Conseil fédéral combien le Corps des gardes-frontière compte de citoyens ayant la double nationalité assurant un service armé et si cela pose des problèmes de loyauté. L'interdiction de la double nationalité serait désastreuse pour les 750 000 Suisses de l'étranger qui sont 73 % à en bénéficier.

L'initiative «Le droit suisse au lieu de juges étrangers» a abouti

Le nombre de signatures recueillies pour cette initiative populaire est suffisant. Le président de l'UDC Toni Brunner a déclaré début octobre que son organisation avait réuni 110 000 signatures. Les auteurs de l'initiative demandent que le droit national soit prioritaire sur le droit international en Suisse. L'objectif premier de l'initiative est d'empêcher que la Cour européenne des droits de l'homme puisse critiquer des initiatives populaires suisses transgressant le droit international.

Les personnes naturalisées s'intègrent mieux Une étude des universités de Zurich, Standford et Mannheim soutenue par le Fonds national suisse

conclut que les personnes naturalisées s'intègrent plus rapidement et mieux dans la société. Selon les chercheurs, chez tous les groupes étudiés, qu'ils aient ou non fait des études, la naturalisation des immigrés sert de catalyseur à l'intégration.

Adrian Frutiger

Nous avons tous déjà vu ses créations, souvent sans le savoir mais presque tous les jours. Chez les typographes, imprimeurs et graphistes, Adrian Frutiger est une légende. Sa plus célèbre création, la police de caractères «Frutiger», est apparue en 1975. Il a aussi conçu les polices «Univers», ainsi que l'«Astra Frutiger», la police utilisée en Suisse sur tous les panneaux routiers. Né en 1928 à Interlaken, il a suivi un apprentissage de typographe avant d'étudier à l'École des arts décoratifs de Zurich, puis de gagner Paris en 1952. Après de nombreux succès, il est finalement revenu en Suisse à Bremgarten près de Berne, où il est décédé en septembre à l'âge de 87 ans.

«Bien sûr que le peuple est responsable de ses dirigeants.»

PAUL BERTOLOLY (1892-1972), MÉDECIN ET ÉCRIVAIN ALLEMAND

«L'UDC est prête à assumer des responsabilités gouvernementales supplémentaires. Si on ne nous donne pas de deuxième siège au Conseil fédéral, je me demande bien pourquoi on organise encore des élections.»

TONI BRUNNER, PRÉSIDENT DE L'UDC, LE JOUR DES ÉLECTIONS

«La politique est le paradis des baratineurs à la langue bien pendue.»

GEORGE BERNARD SHAW (1856-1950), DRAMATURGE ET POLITICIEN IRLANDAIS

«Après avoir perdu des plumes pendant 36 ans, une petite victoire est déjà une victoire.»

PHILIPP MÜLLER, PRÉSIDENT DU PLR, LE JOUR DES ÉLECTIONS

«(...) plais à peu. Plaire à beaucoup est mal.»

FRIEDRICH SCHILLER (1759-1805), POÈTE ET DRAMATURGE ALLEMAND

«La campagne électorale a été marquée par la crise migratoire. Du pain bénit pour l'UDC.»

CHRISTOPHE DARBELLAY, PRÉSIDENT DU PDC, LE JOUR DES ÉLECTIONS

«La bouffe vient d'abord, ensuite la morale.»

BERTOLT BRECHT (1898-1956), DRAMATURGE ALLEMAND

«Je trouve absurde la politique du Conseil fédéral visant à subordonner la Suisse aux juges européens.»

ROGER KÖPPEL, CONSEILLER NATIONAL NOUVELLEMENT ÉLU ET RÉDACTEUR EN CHEF DE LA «WELTWOCHE»

«En politique, on apprend souvent de ses ennemis, c'est une vérité connue depuis longtemps.»

> LÉNINE (1870-1924), HOMME POLITIQUE ET RÉVOLUTIONNAIRE RUSSE



